

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :  
03/02/2023

Dossier complet le :  
19/04/2023

N° d'enregistrement :  
F01123P0074

### 1. Intitulé du projet

PROJET DE PARKING SOUTERRAIN, SUR L'AVENUE ANDRE CHEVRILLON (92 210 SAINT CLOUD)

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

INDIGO INFRA

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Xavier COLLEAU, Directeur Régional

RCS / SIRET

6 4 2 0 2 0 8 8 7 0 0 4 1 9

Forme juridique

SASU

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41a	Construction d'un parking souterrain (ERP de type PS)

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet se situe dans la ville Saint Cloud, le long de l'Avenue André Chevrillon et de la rue Dailly. Il consiste en la création d'un parking de 180 places réparties sur 2 niveaux.

Il s'insère sur les parcelles situées sur les zones UC et UL du PLU de Saint Cloud.

Notre ouvrage est un projet d'intérêt général puisqu'il a vocation à renforcer l'offre de stationnement de l'hôpital René Huguenin dont la future extension se situe rue Dailly ainsi qu'à restituer une partie de l'offre de stationnement pour la future gare de la ligne 15 Ouest du Grand Paris suite à la suppression du parking Joffre.

Actuellement, à l'intersection de la Rue Dailly et de l'Avenue André Chevrillon se trouve un petit parking (tout à côté de la crèche municipale) qui sera démolit pour faire place au projet. (Permis de démolir PD 92064 22 00001)

## 4.2 Objectifs du projet

Le projet se développe sur 2 niveaux de parking souterrain. Le parking se dévoile quand on descend l'Avenue André de Chevrillon, l'accès des véhicules se fera le long de cette voie.

Le parking se trouvera sous le futur aménagement du parc public des Gâtines. On retrouve au Nord une rampe courbe qui permet de monter et de finir avec élégance la volumétrie visible du parking. La rampe de descente est située au sud.

Côté rue Dailly, le parking se révèle discrètement par l'édicule de l'ascenseur de la CVPP. Son expression se fera en continuité du traitement de la façade du parking, côté Avenue André Chevrillon. Les escaliers de cette CVPP, qui desservent les deux niveaux du parking, s'annoncent à l'aide d'un garde-corps soigné.

Ce nouveau parking propose une offre variée : PMR, places électriques, places motos et vélos.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Le parking sera construit sur une emprise de 2936 m<sup>2</sup> (y compris les rampes VL et l'accès véhicule au parking)

Le phasage du chantier est réalisé de manière à limiter au maximum les nuisances, notamment en termes de flux et de délais.

Les 46 arbres abattus seront compensés à 1 par 1 sur le futur aménagement du parc de Gâtines, suivant les règles de la politique de la Ville.

Nous utiliserons des grues mobiles, de manière à ne pas survoler et à perturber le moins possible la crèche voisine et les habitations avoisinantes. L'accès au chantier pour les véhicules se fera via l'Avenue A. Chevrillon et les accès piétons se feront depuis le parc uniquement.

Le stockage des matériels et des matériaux se fera dans l'emprise du chantier : l'intérêt de cette proximité est la limitation du nombre d'approvisionnements et donc d'une partie des nuisances.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'entrée et la sortie pour les véhicules se font depuis l'Avenue André Chevrillon. L'utilisation du parking est en accès contrôlé par des barrières pour les véhicules.

La circulation est à simple sens dans la totalité des plateaux de stationnement.

Le parking dispose de trois accès piétons : tout d'abord la CVPP (circulation verticale piétonne principale) dispose d'un ascenseur et d'un escalier 2 UP, est placée au plus près de la rue Dailly et de la crèche municipale. Les deux autres accès piétons sont sur l'avenue André Chevrillon.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Nous avons un Permis de Démolir du parking existant (Permis de démolir PD 92064 22 00001) et le projet fera l'objet d'une demande de Permis de Construire.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Longueur max. du projet (m)	env. 160 m
Largeur max. du projet (m)	33 m
Largeur min. du projet (m)	12.5 m
Nombre de niveaux	2 niveaux
Surface RDC (m <sup>2</sup> ) (y compris les rampes VL et l'accès véhicule au parking)	2936 m <sup>2</sup>
Surface R-1 (m <sup>2</sup> ) (y compris les rampes VL)	2715 m <sup>2</sup>
Nombre de places RDC	82 places
Nombre de places R-1	98 places

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Avenue André Chevrillon  
92210 Saint Cloud

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 2 ° 13' 11" E Lat. 48 ° 50' 47" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) se trouvent à 620 m du projet.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les zones couvertes par un arrêté de protection de biotope se trouvent à 17.8 km du projet.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, mais selon le PLU de la ville de Saint Cloud, le terrain du projet se trouve aux abords d'un espace vert protégé. (Zone UL au Nord du projet)
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Selon la carte stratégique de bruit le site est à > 60,0 dB(A). Selon le Code de l'environnement et en application de la loi relative à la lutte contre le bruit du 31 décembre 1992, le préfet des Hauts-de-Seine a établi par arrêté préfectoral n° 2000-253 du 20 septembre 2000, le classement sonore des infrastructures de transport. Notre site: Cat.3
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans les environs de 3 monuments historiques inscrits: Villa Mirande (inscrit MH, arrêté du 17 mars 1986) , Jardin ( avec structure porteuse, dalles, murs de soutènement et terrain en contrebas, inscrit MH, arrêté du 14 sept. 2006), Eglise du centre ou Saint-Clodoald (inscrit MH, arrêté du 16 février 1995) Le projet se situe aussi dans le périmètre de protection de 500m d'un monument historique classé: Hôpital de la Reine (classé MH, arrêté du 28 décembre 1979)
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Saint Cloud est concernée par le Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la Seine, approuvé le 9 janvier 2004 par arrêté préfectoral.  Elle est aussi une des communes des Hauts-de-Seine touchées par le risque de mouvements de terrain. Le Préfet des Hauts-de-Seine a prescrit par arrêté du 21 décembre 1999 un plan de Prévention des Risques de Mouvement de Terrain. Il était approuvé par arrêté préfectoral le 2 juin 2006.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une analyse de sol a permis de détecter plusieurs valeurs au-dessus des seuils : une anomalie en arsenic, en chrome, en cuivre, mercure mais surtout un impact avéré en plomb sur les échantillons prélevés. De plus la base de données BASOL nomme le site LTC (Laboratoire des technologies de communication), site en cours de traitement, qui se trouve à 320m de notre projet. Les terres polluées seront envoyées dans des décharges spécifiques et agréées.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se retrouve, potentiellement, sous l'espace vert protégé des restes du château du Béarn.
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche du projet se situe à 15.5 km.
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	On est à moins de 500m d'un monument historique classé: Hôpital de la Reine, classé MH par arrêté du 28 décembre 1979.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet étant en partie situé sous le parc des Gâtines, il faudra évacuer les terres liées au terrassement. Les volumes résiduels non occupés par notre parking seront remblayés avec des matériaux non pollués.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone de projet est située partiellement en zone réglementaire du Plan de prévention des risques de mouvement de terrain (PPRMT)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	En phase chantier : le chantier sera source de bruits liée au fonctionnement des engins de chantier. Ces derniers respecteront les normes en vigueur. L'impact sera temporaire et limité dans le temps.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Essentiellement des eaux pluviales captées en toiture ou par écoulement des véhicules mouillés. puis rejetées dans les espaces verts qui bordent les parkings.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le présent projet vise à reconstituer une offre de stationnement altérée par la suppression du parking Joffre. Il ne nécessite pas d'étude d'impact car il améliore la situation existante avec une construction qualitative permettant de mieux gérer les flux de véhicules indispensables au fonctionnement de l'hôpital René Huguenin et de la future gare.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Puteaux

le, 17/03/2023

Signature



# PARKING AVENUE ANDRE CHEVRILLON

92210 SAINT CLOUD

**DEMANDE D'ÉTUDE AU CAS PAR CAS / PIÈCES GRAPHIQUES**

MARS  
2023

LA  
BA

5, Rue Taylor  
75 010 PARIS

INDIGO  
GROUP

1 Place des Degrés  
92800 PUTEAUX / LA DEFENSE

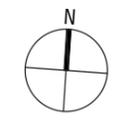
GCC  
TPIN

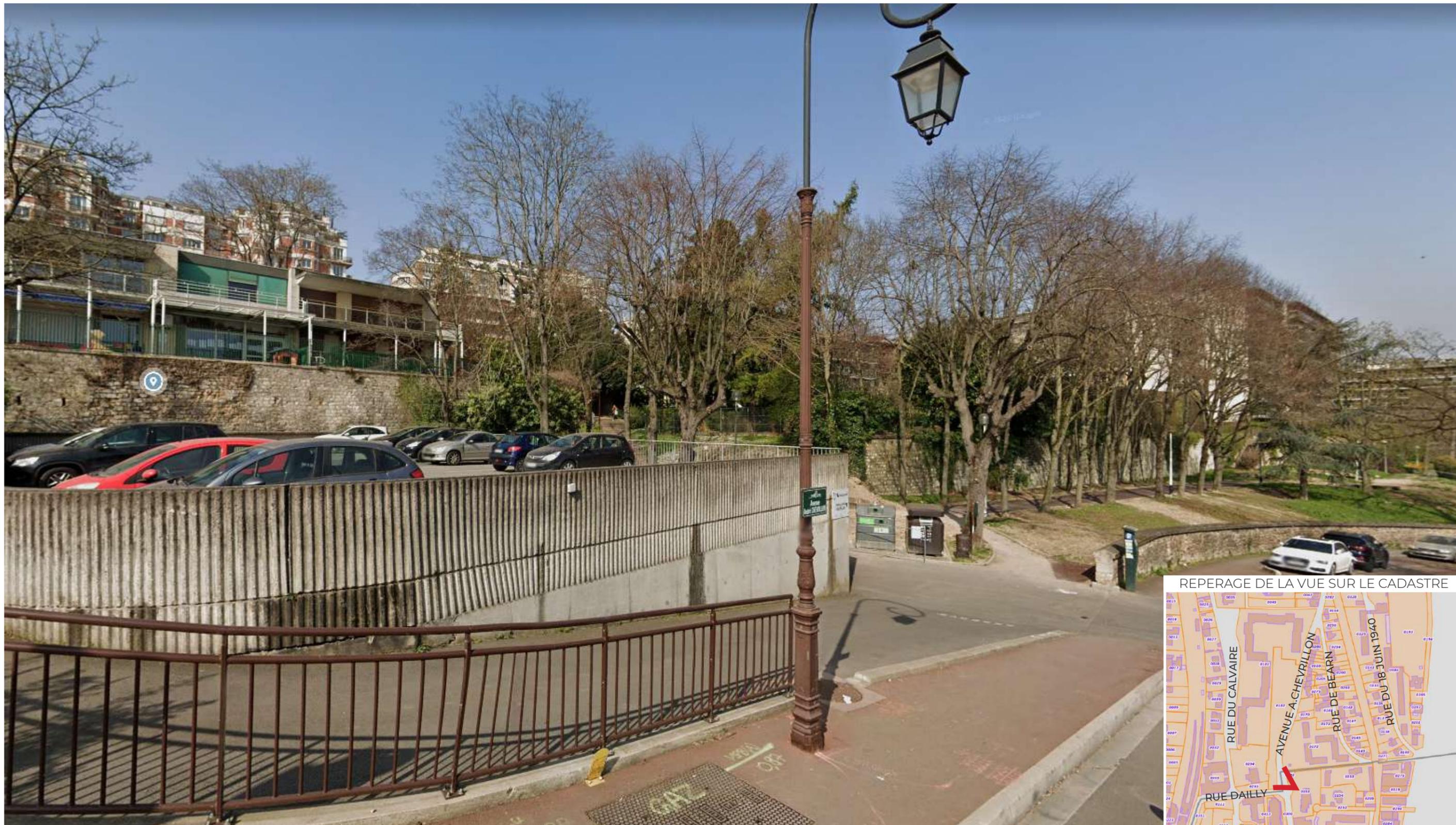
226, Avenue du Maréchal Foch  
78130 LES MUREAUX



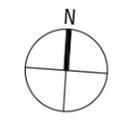
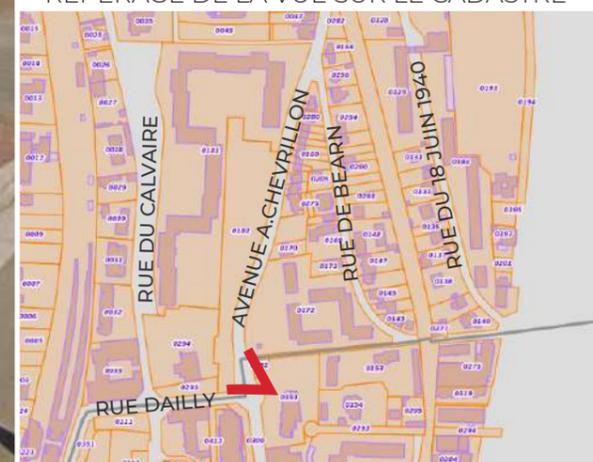
Objet de la demande :  
Parking Avenue  
André Chevrillon  
92 210 SAINT CLOUD

500 m





REPERAGE DE LA VUE SUR LE CADASTRE





REPERAGE DE LA VUE SUR LE CADASTRE

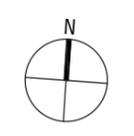


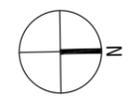
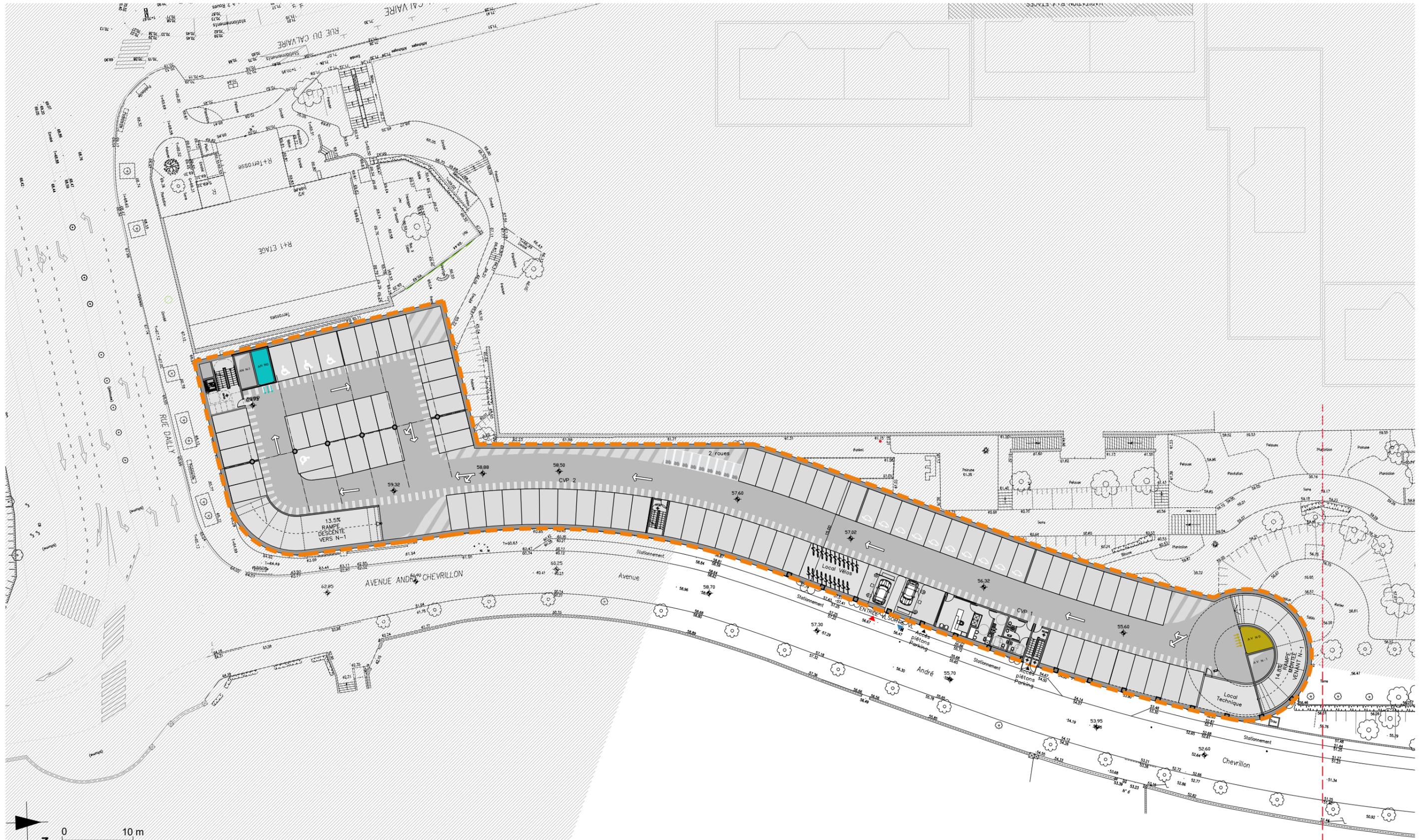


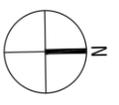
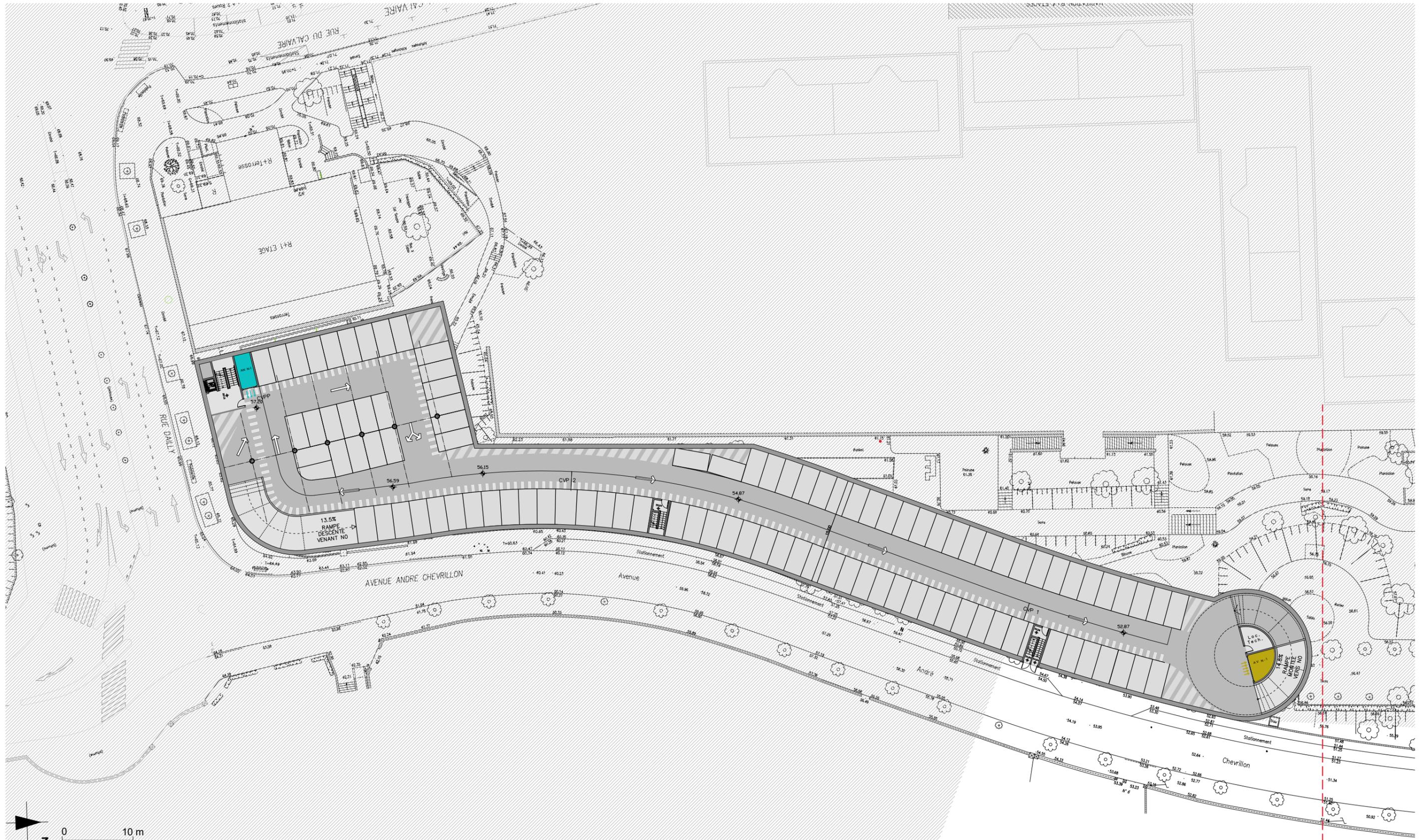


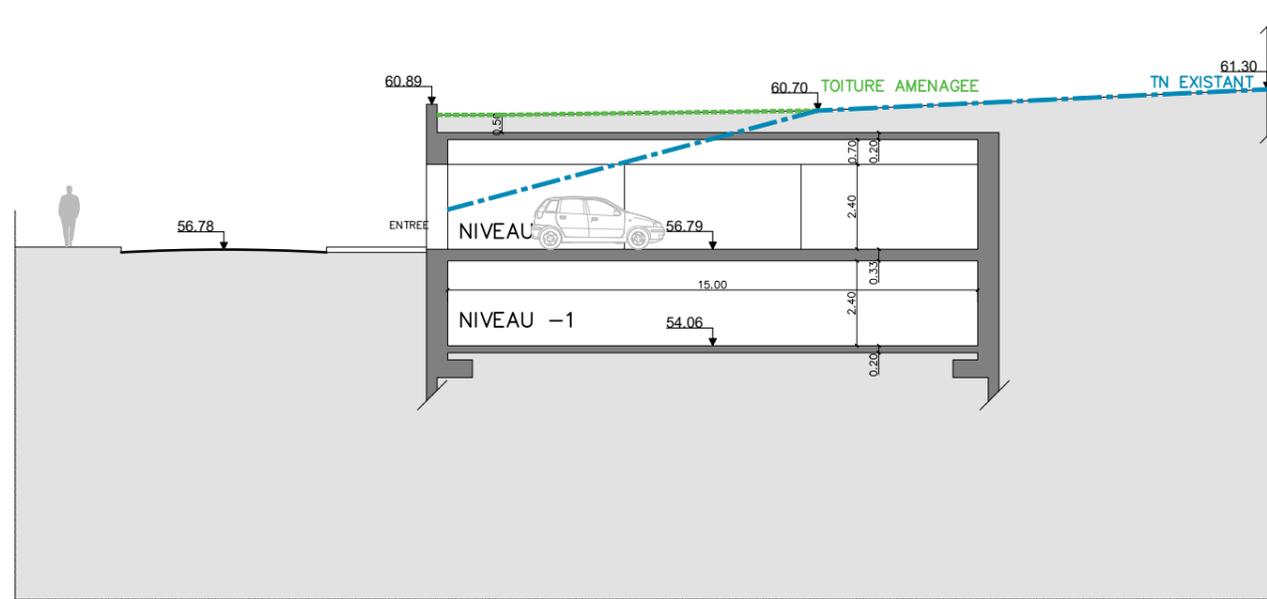


REPERAGE DE LA VUE SUR LE CADASTRE

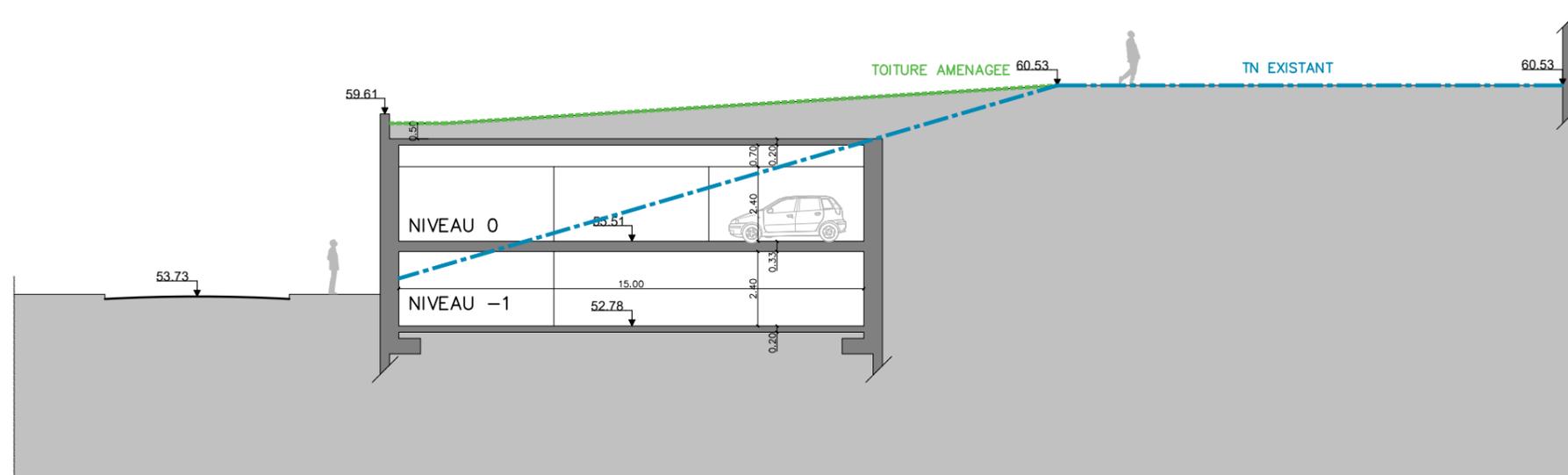
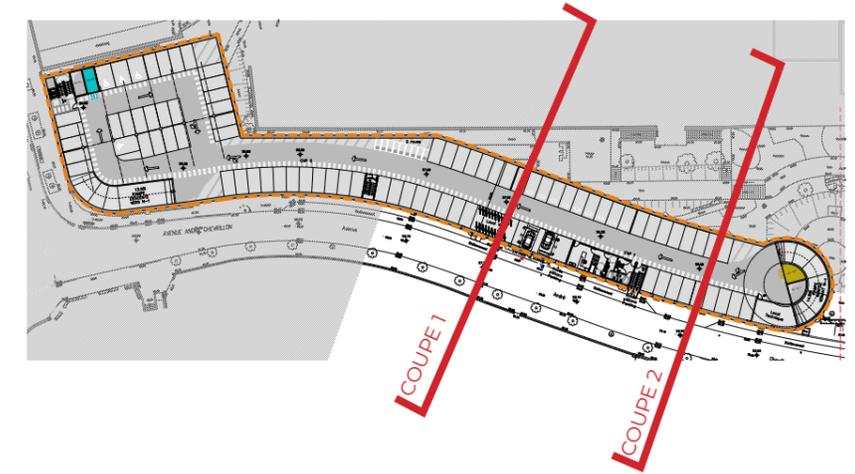




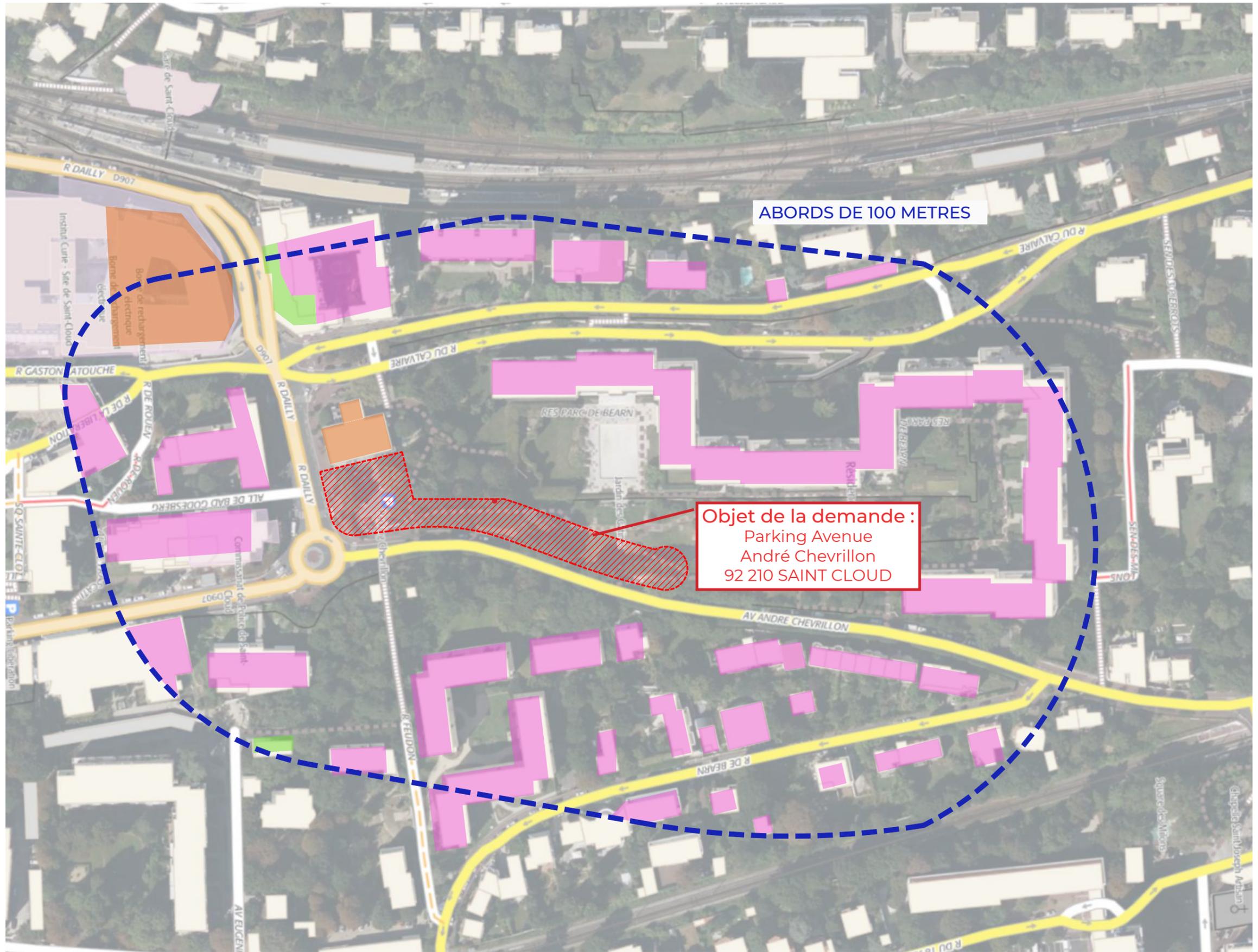




Coupe 1



Coupe 2



LEGENDE

- - - Abords de 100 mètres minimum
- Localisation du Projet
- Habitation
- Commerce et activités de service
- Equipements d'intérêt collectif et services publics

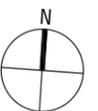
**Objet de la demande :**  
 Parking Avenue  
 André Chevrillon  
 92 210 SAINT CLOUD





Objet de la demande :  
 Parking Avenue  
 André Chevrillon  
 92 210 SAINT CLOUD

 SITES NATURA 2000



# PARKING AVENUE ANDRE CHEVRILLON

-

Demande d'étude au cas par cas

Éléments complémentaires apportés par la Ville de Saint  
Cloud, suite à la demande de l'Autorité Environnementale  
du 23 mars 2023

## 4.2 – Objectifs du projet

### 4.2.1 - L'offre de stationnement actuelle

#### a) Etat des lieux

L'offre de stationnement hors voirie s'établit comme suit :

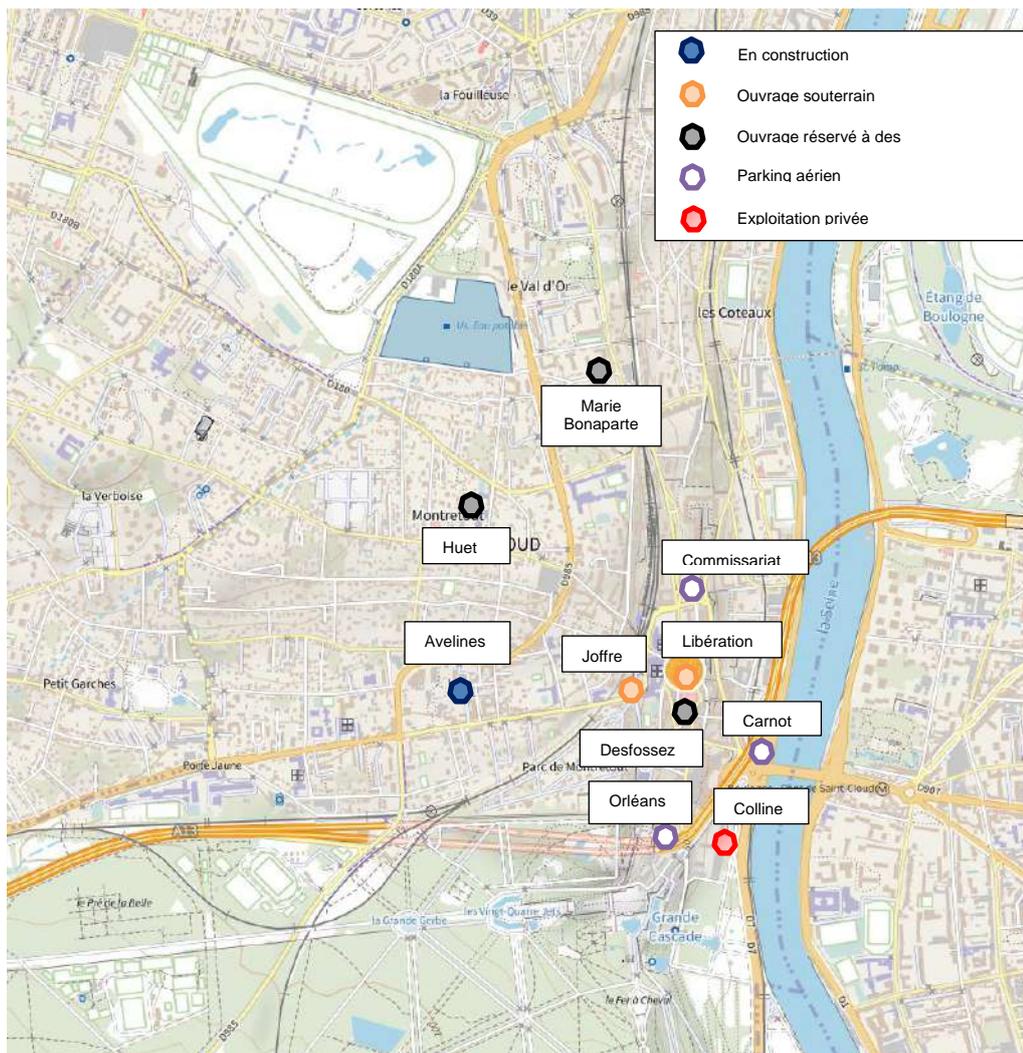
- **Parking Libération**, situé dans le centre-village, d'une capacité de 124 places. Il est pour majorité (plus de 60 % des recettes) utilisé par des abonnés et ne joue donc pas son rôle vis-à-vis des clients horaires, alors même que le centre-ville de Saint-Cloud présente un déficit en termes de places de stationnement en voirie. C'est un ouvrage proche de la saturation en semaine, entre 10 h et 17 h ;
- **Parking des Avelines**, d'une capacité de 161 places, en cours de construction et qui sera exploité à partir de la fin de l'année 2023. Ce parking est situé sous le futur marché alimentaire des Avelines, à proximité du pôle culturel des Avelines (musée, médiathèque et conservatoire) ;
- **Parking Joffre**, d'une capacité de 125 places, dont 54 places privatives couvertes et 71 places extérieures. Il est utilisé quasi exclusivement par les usagers des sites de Saint Cloud du Centre hospitalier des Quatre-Villes et de l'Institut Curie.
- trois parkings en ouvrage réservés à des abonnés et non ouverts au public :
  - o **Bonaparte** : 33 places,
  - o **Huet** : 17 places,
  - o **Desfossez** : 26 places.
- **Parking dit « du commissariat »**, parking aérien sur deux niveaux, d'une capacité d'environ 35 places dont 20 sont réservées à l'usage des agents du commissariat de Saint-Cloud. Les 15 places restantes sont gérées par horodateur ;
- **Deux parkings enclos (Carnot et Orléans)** de 124 et 46 places. On notera que le parking Carnot est voué à disparaître lorsque le département des Hauts-de-Seine engagera les travaux de réaménagement des quais de Seine. La date estimée du début des travaux est fixée à 2024 ;
- **Le parking Colline**, situé sous les bureaux du même nom, rue d'Orléans est un parking exploité directement par Indigo et dont la grille tarifaire n'est pas maîtrisée par la Ville.

Pour mémoire, l'offre de stationnement en voirie se décompose en :

- 463 places en zone rotative ;
- 4 238 places en zone résident,

Soit un total de 4 701 places payantes. Cette capacité représente la quasi-totalité du potentiel de stationnement de la Ville. En effet, seules quelques poches, situées à la limite communale de la ville de Garches ou hors agglomération sont encore gratuites.

## b) Répartition géographique de l'offre en ouvrage



### 4.2.2 - La suppression du parking Joffre

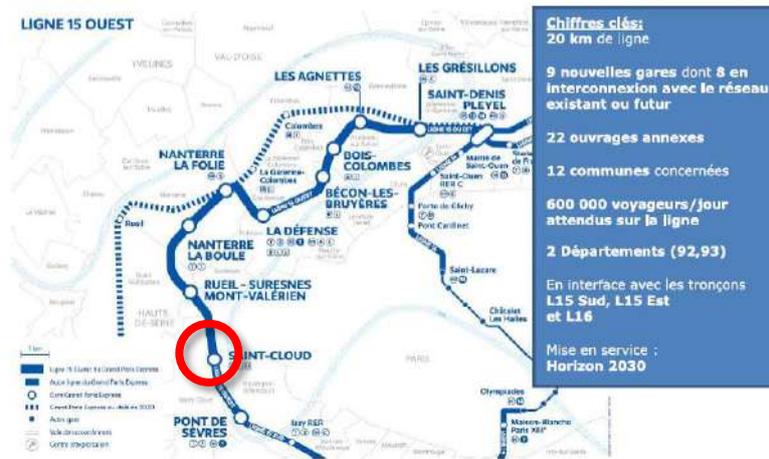
Pour rappel, ce parking a une capacité de 125 places dont 54 places privatives couvertes et 71 places extérieures. Les places privatives sont gérées par abonnement les places extérieures sont gérées en horaire.

#### a) Le projet du Grand Paris Express

Le projet du réseau de transport public du Grand Paris est défini par la loi du 3 juin 2010. Il s'agit d'un projet de construction d'un nouveau transport public de voyageurs dont l'objectif est de relier entre eux les principaux pôles urbains, scientifiques, technologiques, économiques, culturels et sportifs de l'Île de France et de se connecter au réseau ferroviaire à grande vitesse et aux aéroports. Le réseau complet comptabilise environ 200 km de tracé et compte soixante-douze gares.

La conception et l'élaboration du schéma d'ensemble et des projets d'infrastructures composant ce réseau, ainsi que sa réalisation ont été confiés à la Société du Grand Paris (EPCI d'Etat).

Saint-Cloud est concerné par les travaux de la ligne 15 ouest. Ce tronçon mesure 20 km et compte 9 gares, dont une se situe sur le territoire de la Commune.



Plan de situation de la ligne Rouge - 15 Ouest

Cette nouvelle gare, dont les dimensions sont environ celles d'un terrain de football, sera en correspondance avec la gare du Transilien et est localisée à 40 mètres sous le niveau du terrain occupé aujourd'hui par le parking Joffre.

La SGP a donc organisé, du 22 janvier au 24 février 2020, une enquête parcellaire en vue notamment de l'acquisition de la parcelle de terrain, aujourd'hui propriété de la Ville et correspondant au parking.

Au regard du planning produit par la SGP, l'offre de stationnement devrait donc disparaître dans le courant du 4<sup>e</sup> trimestre 2023.

#### b) La fréquentation du parking Joffre

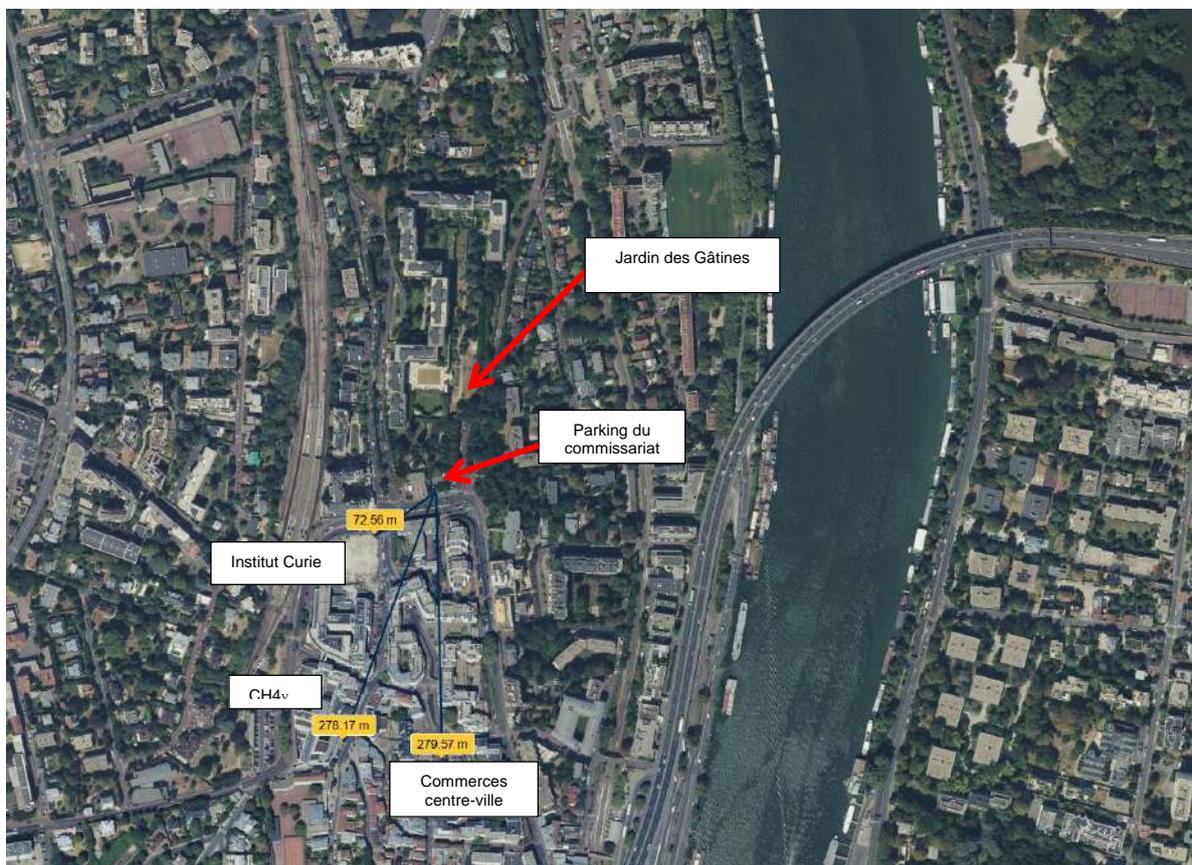
Au regard des éléments transmis par le délégataire actuel dans le cadre du rapport annuel 2019 (dernière année de fréquentation non impactée par le COVID), il ressort que :

- Le parking Joffre génère une recette annuelle moyenne de 420 K€ TTC répartie pour 14 % de recettes abonnés et pour 86 % de recettes horaires. Cette répartition est stable depuis plusieurs années ;
- 90 718 clients horaires ont fréquenté le parking en 2019 (95 218 en 2017, 91 930 en 2018) ;
- La fréquentation globale est relativement stable tout au long de l'année ;
- Les clients horaires stationnent pendant une durée moyenne un peu supérieure à 2 heures. Cette durée corrobore le fait que ce parking est principalement utilisé par les usagers des deux hôpitaux (CH4V et institut Curie) ;
- Le nombre de sorties gratuites représente environ 8 % des sorties totales, soit environ 7000 tickets. Ce chiffre est le reflet de la saturation chronique de l'ouvrage à certaines heures, les clients ressortant alors dans la franchise de gratuité ;
- Le nombre d'abonnés est stable depuis de nombreuses années, la partie privative de l'ouvrage étant par ailleurs complète.

### 4.2.3 - La reconstitution de l'offre de stationnement à proximité des établissements de santé

Les éléments développés supra mettent en lumière la très forte fréquentation du parking Joffre par les usagers des hôpitaux, ainsi que sa saturation chronique.

La ville de Saint Cloud a ainsi décidé de reconstituer l'offre de stationnement en la portant à 170 places minimum et a recherché un emplacement situé dans un périmètre proche des établissements de santé. Plusieurs sites ont fait l'objet d'études. C'est celui du parking du commissariat (qui devra être démoli) et du jardin des Gâtines, situés le long de l'avenue André Chevrillon, qui a été retenu. Comme cela apparaît sur la carte ci-après, il est situé à la fois à proximité des hôpitaux et du centre-village et présente une superficie suffisante pour la construction d'un parking de 170 places.



*Parking du commissariat – niveau aérien*



*Parking du commissariat – niveau souterrain*

Ainsi, la construction du parking compense tout à la fois les suppressions des parkings Joffre et du commissariat, de manière à maintenir une offre à peu près stable dans un secteur tendu.

Le nouvel ouvrage prendra donc place tout à la fois sur le parking du commissariat et sous à peu près la moitié du jardin des Gâtines. Les travaux prévus engendreront la suppression des aménagements existants qui devront être restitués à l'issue.

#### 4.2.4 - Le réaménagement du jardin des Gâtines à la fin des travaux de construction du parking.

##### a) Etat des lieux

Le jardin des Gâtines a été en son temps cédé gratuitement à la Ville par la SCI du parc de Béarn (résidence de plus de 400 logements, construite dans les années 1970 en lieu et place du château du même nom). Il est aujourd'hui très confidentiel et ne profite finalement majoritairement qu'aux résidents du parc de Béarn qui le connaissent. Il est par ailleurs peu, voire pas accessible aux personnes à mobilité réduite. La qualité des aménagements tant piétonniers que paysagers ainsi que la qualité du mobilier urbain présent sont plutôt médiocres et ne mettent pas du tout en valeur le site qui dispose pourtant de réels atouts.



*Cheminement piéton non praticable par les PMR*

Une étude phytosanitaire diligentée en février 2021 a mis en exergue les points suivants :

- 104 arbres de haute tige, répartis en 10 genres et 13 espèces sont présents sur le site. Le tilleul à grandes feuilles et l'érable sycomore) sont les genres majoritaires et représentent respectivement 51% et 13% des sujets. Les tilleuls constituent notamment le double alignement taillé en rideau, qui est le point fort du site ;



*Double alignement de tilleuls dans la partie de jardin*

*non concernée par les travaux du parking*

- L'état de 9 d'entre eux a nécessité un abattage en urgence pour des raisons de sécurité ;
- De nombreuses tailles de réductions et de suppressions ont été réalisées par le passé, qui ont amoindri la résistance mécanique et créé des points d'entrées aux agents pathogènes. Les sujets concernés sont déperissants et ne présentent pas d'intérêt de conservation ;

c) L'avenir du site

La Ville a donc prévu à l'issue des travaux de construction du parking de réaménager le jardin. Un travail itératif a dans un premier temps été engagé avec Indigo pour le calage altimétrique du parking et de la couverture végétale. Ce travail a fait l'objet de la restitution du plan de nivellement 3599-NIV-01 du 13 janvier 2022. (cf plan joint à la présente annexe)

Pour autant, le travail n'est aujourd'hui pas achevé, notamment dans la partie du jardin qui n'est pas concernée par les travaux. En cela, le plan cité supra n'est pas à jour et devra intégrer les éléments de programme suivants :

- Ouvrir le parc sur la Ville ;
- Compensation des 46 arbres abattus par Indigo pour la construction du parking par des sujets de haute tige de force 25/30 (circonférence du tronc à 1 mètre du sol) ;
- Réflexion à mener sur le maintien des aires de jeux pour enfants prévues dans le plan cité supra ;
- Suppression du mobilier d'éclairage non conforme à l'arrêté du 27 décembre 2018 ;



*Mobilier d'éclairage non conforme*

- Prise en compte de la gestion des eaux pluviales issues de l'imperméabilisation du terrain du fait du parking dans l'aménagement du jardin ;
- Mise en valeur de la nymphée située au centre de la double volée d'escaliers menant à la résidence de Béarn ;



*La nymphée*

- Mise en valeur des vues sur Paris et le quartier de la Défense ;

- Mise en valeur du double alignement de tilleuls ;
- Prise en compte de l'accessibilité PMR ;
- Déimperméabilisation des cheminements piétons ;
- Ravalement du mur de soutènement existant.
- 



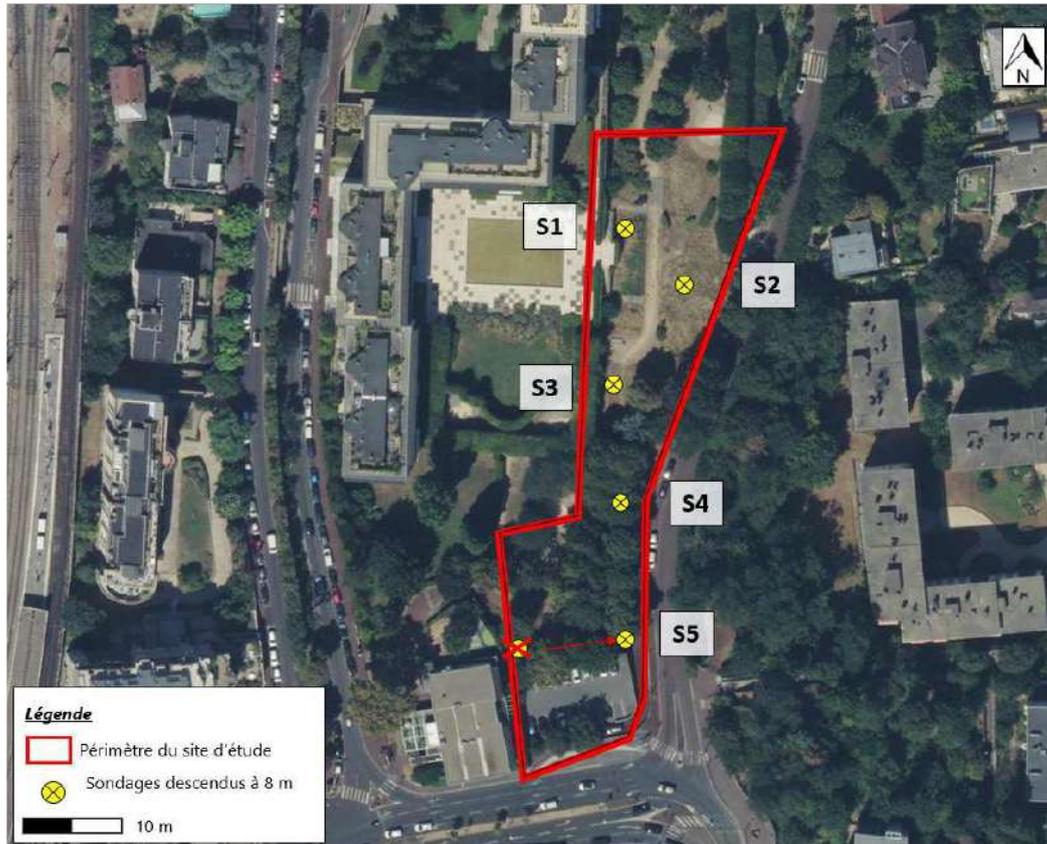
*Mur de soutènement le long de l'avenue André Chevrillon*

## 4.3 - Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 - Dans sa phase chantier

#### a) Gestion des terres polluées

La Ville a missionné en février 2021 la société ESIRIS pour la réalisation de 5 sondages réalisés à la tarière mécanique et descendus à 8 m de profondeur dans le site du jardin.



Les résultats d'analyses ont révélé :

- La présence d'anomalies en métaux (dont le mercure potentiellement volatil) ;
- La présence d'un impact avéré en plomb au droit du sondage S4 ;
- Des concentrations en HCT et en HAP ainsi que des traces en PCB et en BTEX ;
- La présence de dépassements considérés de déclassants vis-à-vis des critères de l'arrêté du 12 décembre 2014 en molybdène, en fluorures et en sulfates sur éluât ainsi qu'en fraction soluble.

La société a également émis des recommandations qui seront bien entendu prises en compte pendant les travaux. Les terres polluées excavées seront envoyées dans les centres de traitement idoïne :

- **ISDND** pour les remblais ;
- **ISDI +** pour les terres présentant des dépassements en molybdène, en fluorures et en sulfates sur éluât ;
- **CC** pour les terres présentant des dépassements en sulfates sur éluât et en fraction soluble vis-à-vis des critères de l'arrêté du 12 décembre 2014 ;
- **ISDI** pour les terres exemptes de déchet ne présentant ni indice organoleptique, ni dépassement.

#### d) Gestion des nuisances sonores

La Ville veillera au respect de l'arrêté n° 2015-14 du 27 janvier 2015, relatif à la lutte contre le bruit dans Saint-Cloud. Cette arrêté réglemente notamment les horaires de début et de fin de chantier.

Les deux équipements de petite enfance, situées à proximité immédiate du chantier seront fermés pendant la durée des travaux. Les enfants et le personnel seront déplacés dans d'autres structures d'accueil dans le même quartier pour ne pas pénaliser les familles.



**RAPPORT D'ETUDE DES ARBRES**

**JARDIN DES GÂTINES**

**SAINT-CLOUD**

**Visites : 8, 10, 11, 12 et 17 Février 2021**

T. BRIENS  
F. DAUPHIN

**PHYTOCONSEIL 434, RUE DE GRIGNON 78450 CHAVENAY**  
**AGENCE DE PARIS : 12 & 12 BIS RUE MELINGUE 75019 PARIS**  
**TEL. : 01 53.31.04.75 - FAX. : 01 53.31.04.76**

# **RAPPORT D'ÉTUDE DES ARBRES**

## **JARDIN DES GÂTINES AVENUE ANDRÉ CHEVRILLON**

### **SAINT-CLOUD**

Février 2021

La présente étude a été réalisée à la demande de la ville de Saint-Cloud, gestionnaire du jardin des Gâtines situé sur l'avenue André Chevrillon. Cette étude a pour but d'établir un état sanitaire et de sécurité des plantations du site.



## SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>METHODE.....</b>	<b>4</b>
1.1	Procédures de terrain .....	4
1.2	Validité .....	4
1.3	Résultats de l'étude sujet par sujet .....	5
<b>2</b>	<b>CARACTERISTIQUES GENERALES DU LIEU ETUDIE .....</b>	<b>7</b>
2.1	Caractéristiques du site .....	7
2.2	Plan de localisation des arbres.....	9
2.3	Les espèces présentes .....	10
2.4	Les classes de diamètre - structure d'âge de la population .....	11
<b>3</b>	<b>LES PRINCIPAUX DEFAUTS RENCONTRES.....</b>	<b>12</b>
<b>3.1</b>	<b>Défauts de vigueur.....</b>	<b>12</b>
3.1.1	Arbres soumis à des attaques parasitaires importantes.....	12
3.1.1.1	Attaques sur branches et tronc.....	12
<b>3.2</b>	<b>Défauts de solidité.....</b>	<b>13</b>
3.2.1	Arbres présentant des défauts de conformation.....	14
3.2.1.1	Arbres présentant des fourches à écorce incluse .....	14
3.2.2	Arbres présentant des plaies ou des cavités.....	15
3.2.2.1	Taille en rideau .....	15
3.2.2.2	Plaies de brûlure solaire sur branches et tronc .....	17
3.2.2.3	Plaies de réduction en tête de tronc, charpentières et branches .....	17
3.2.2.4	Chicots en tête des branches réduites.....	19
3.2.2.5	Plaies de suppression ou d'arrachement de branches .....	20
3.2.2.6	Cavités ou blessures au collet ou au bas du tronc .....	21
3.2.3	Arbres infectés par des agents lignivores .....	22
3.2.3.1	Infections sur tronc .....	22
3.2.3.2	Infections sur collet .....	24
<b>4</b>	<b>TRAVAUX NECESSAIRES SUR ARBRES EN PLACE .....</b>	<b>25</b>
<b>4.1</b>	<b>Définition des travaux de taille de sécurité.....</b>	<b>25</b>
4.1.1	Taille de réduction.....	25
4.1.2	Taille d'allègement .....	26
4.1.3	Taille de sélection.....	26
4.1.4	Suppression de branche dangereuse, morte ou colonisée par le gui.....	27

<b>4.2</b>	<b>Abattage et essouchement .....</b>	<b>27</b>
<b>4.3</b>	<b>Protections lors de travaux .....</b>	<b>28</b>
4.3.1	Protection totale des arbres.....	28
4.3.2	Protection des parties aériennes des arbres non clôturés .....	29
4.3.3	Protection des parties souterraines - système racinaire des arbres non clôturés .....	31
<b>4.4</b>	<b>Phasage des travaux .....</b>	<b>33</b>
<b>CONCLUSION .....</b>		<b>34</b>

# 1 METHODE

## 1.1 PROCEDURES DE TERRAIN

Pour chaque arbre étudié, nous procédons aux opérations suivantes :

- Repérage,
- Relevé des mesures des arbres (hauteur, diamètre, dimensions de la couronne).

### Systeme végétatif

- Définition de la vigueur végétative à partir de l'observation de l'allongement annuel,
- Recherche de parasites ou de symptômes de leur présence, et identification.

### Systeme de soutien

- Examen détaillé de l'arbre à partir du sol (test au maillet, exploration des cavités...)
- Recherche systématique des lésions ayant permis l'entrée des champignons lignivores sur le tronc, les branches, le collet et la partie superficielle du système racinaire.
- Identification des agents présents d'après les symptômes et les fructifications observées.

Test au résistographe à partir du sol des arbres présentant des lésions signalant une possibilité de dégradation interne.

## 1.2 VALIDITE

Nos études sont réalisées avec soin et rigueur. Elles doivent fournir une photographie de l'état du peuplement, à un moment donné et en fonction de l'état des connaissances à la date de la réalisation. Tant pour des raisons d'évolution des arbres qu'à cause de l'amélioration des connaissances, une durée de 1 an représente le maximum de validité raisonnable pour les peupliers et de 3 ans pour les autres essences. Pour cette raison, une visite annuelle par du personnel averti est recommandée, une réinspection tous les 3 ans par du personnel spécialisé est nécessaire.

Les événements ayant un impact négatif sur l'arbre mais qui ne sont pas visibles et qui ne nous ont pas été communiqués lors de l'étude (section de racines par exemple) ne peuvent pas être pris en compte dans l'étude. Dans ce cas, les observations sur les arbres concernés et leur espérance de maintien peuvent être faussées. Il en est de même avec les événements futurs non prévisibles (aléas climatiques, actions anthropiques, rupture estivale, etc.).

### 1.3 RESULTATS DE L'ETUDE SUJET PAR SUJET

Les résultats de l'étude pied à pied figurent dans les fiches présentes en annexe, ces fiches fournissent :

- La **numérotation**, elle est reportée sur un fond de plan afin de localiser les arbres. Le plan se trouve dans le corps du rapport et en annexe
- L'**identification** en genre, espèce et variété
- La **mesure du diamètre** à 1,30 m de hauteur avec une incertitude de 5 cm
- La **mesure de la hauteur totale**
- La **mesure de la longueur de la couronne**
- La **mesure de la largeur de couronne**
- La **caractérisation du risque**, la note de risque permet de prendre en compte l'exposition du site sur lequel se développent les arbres :  
Peu fréquenté..... **1**  
Fréquenté ..... **2**  
Très fréquenté ..... **3**

- La **solidité du tronc, des branches et du collet**, avec des notes allant de 1 à 4 :  
État satisfaisant ..... **1**  
Lésions sans gravité..... **2**  
Lésions pouvant s'aggraver ..... **3**  
Lésions graves..... **4**

- L'**état de la vigueur** est noté de 1 à 3 :  
Vigueur satisfaisante ..... **1**  
Vigueur moyenne ..... **2**  
Sujet dépérissant ..... **3**  
Sujet mort ..... **4**

- La **présence de bois mort** est signalée par un "1" dans la case de bois mort (la case vide signifie l'absence de bois mort)

- Le **potentiel d'évolution** : cette note permet de juger de l'intérêt paysager du sujet, en prenant en compte ses défauts mécaniques ou sanitaires, mais aussi la conformation générale de l'arbre. Cette note synthétique permet de juger des possibilités d'évolution de l'arbre à long terme, et est particulièrement intéressante dans le cadre d'un programme de rénovation  
Port typique de l'espèce, sujet entier ..... **1**  
Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé ..... **2**  
Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé ..... **3**  
Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé..... **4**

- Dans la case "**Commentaires**" figurent les différentes explications concernant les notes données sur l'état de solidité : tronc, branches, collet, et sur la vigueur et les résultats éventuels de sondages effectués au résistographe.

- Le **résistographe** : cet appareil mesure la résistance à la pénétration d'une mèche sur 30 cm de profondeur, et permet de ce fait de déceler la présence d'une cavité ou d'une dégradation du bois à cœur. Il présente l'avantage de retracer les résultats du forage sur un graphique. Les courbes les plus représentatives de défauts internes décelés, issues de ces sondages, figurent dans le rapport.

Ces sondages sont signalés par une croix dans la case titrée «S».

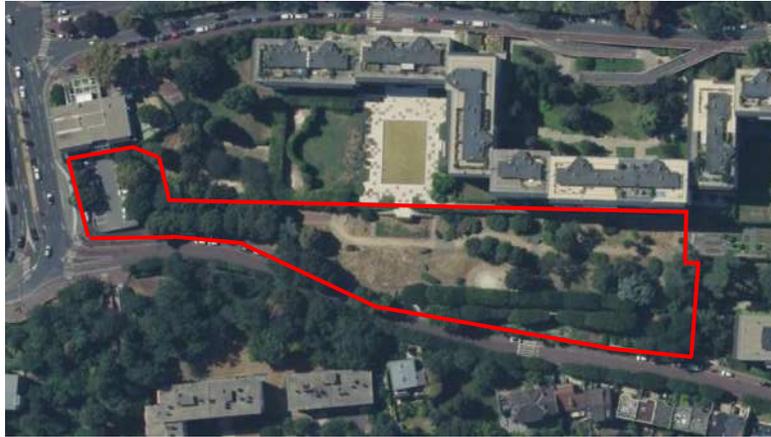
- L'**espérance de maintien** : une attention particulière est portée à la notion d'espérance de maintien. Cette durée, exprimée en années, estime la période durant laquelle un arbre peut être laissé en place dans des conditions de sécurité et d'esthétique acceptables. **Ce n'est donc pas une donnée strictement mathématique**, mais elle permet d'intégrer l'état de l'arbre, la fréquentation du site et le type de plantation. Ceci permet de réaliser la simulation de l'évolution probable de la plantation à partir de l'évolution de chacun des sujets.

Le chiffre donne donc l'estimation de l'espérance de maintien en années ("0" si un abattage rapide est souhaitable, ou "3", "5" ou "10" ans) ; lorsque l'espérance de maintien est supérieure à 10 ans, et non limitée dans le temps, il est noté « **ND** » pour « non déterminable ».

- Le **pronostic et les éventuelles interventions à prévoir**. Si nécessaire, **une urgence d'intervention** est notée "oui" dans la case correspondante.

## 2 CARACTERISTIQUES GENERALES DU LIEU ETUDIE

### 2.1 CARACTERISTIQUES DU SITE



Le périmètre d'étude concerne tous les arbres présents dans la zone délimitée en rouge. Le patrimoine arboré est composé d'essences variées. Le point fort du jardin des Gâtines est le double alignement de tilleuls mené en rideau accompagnant une allée.



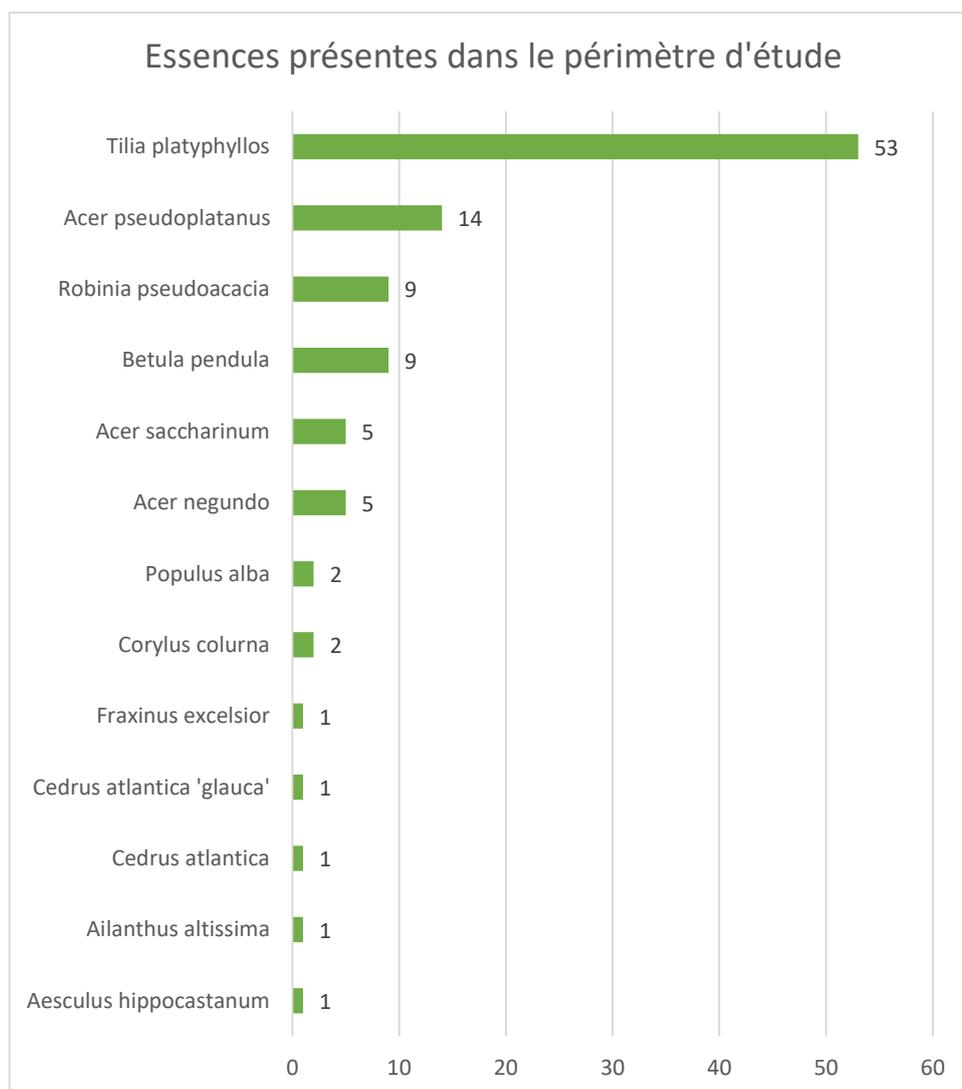
Photos représentatives du jardin des Gâtines



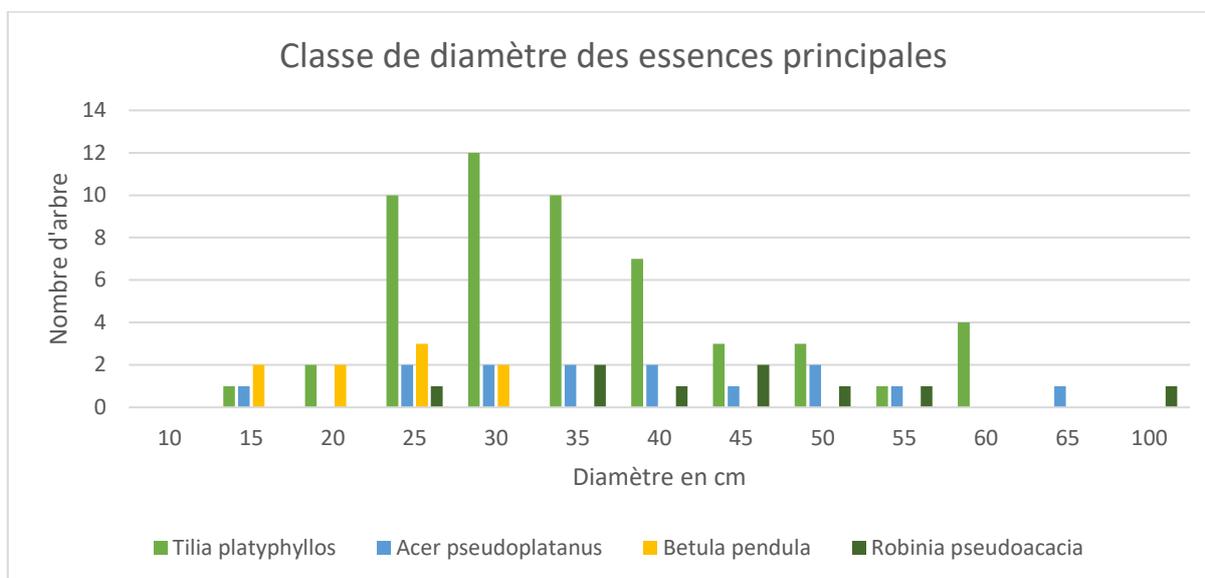


### 2.3 LES ESPECES PRESENTES

Le patrimoine arboré du jardin des Gâtines se compose de 104 sujets, répartis en 10 genres et 13 espèces. Le tilleul à grandes feuilles (*Tilia platyphyllos*) et l'érable sycomore (*Acer pseudoplatanus*) sont les genres majoritaires et représentent respectivement 51% et 13% des arbres de la plantation. Les conifères représentent uniquement 2% des arbres présents dans le périmètre d'étude.



## 2.4 LES CLASSES DE DIAMETRE - STRUCTURE D'AGE DE LA POPULATION



Ce graphique montre que :

- Les tilleuls (*Tilia platyphyllos*) ont des diamètres principalement compris entre 25 et 40 cm, ils ont été plantés pour la plupart lors de la même campagne de plantation pour former les 2 doubles alignements que l'on retrouve sur le site.
- Les diamètres des érables sycomores (*Acer pseudoplatanus*) sont hétérogènes allant de 15 à 65 cm.
- Les bouleaux (*Betula pendula*) ont des petits diamètres compris entre 15 et 30 cm.
- Les robiniers (*Robinia pseudoacacia*) ont des diamètres compris entre 25 et 55 cm, sauf un plus gros qui atteint 1m de diamètre.

### 3 LES PRINCIPAUX DEFAUTS RENCONTRES

#### 3.1 DEFAUTS DE VIGUEUR

##### 3.1.1 Arbres soumis à des attaques parasitaires importantes

###### 3.1.1.1 Attaques sur branches et tronc

###### Le gui

Le robinier n°28, porte plusieurs branches colonisées par le gui (*Viscum album*), le tilleul n°48 présente aussi du gui sur une branche. Lorsque cette plante hémiparasite est présente depuis longtemps sur un arbre, elle provoque des chancres à l'endroit où elle s'est implantée. Ces chancres se nécrosent souvent et des ruptures sont possibles notamment lorsque les boules de gui sont nombreuses et volumineuses. Le gui doit être supprimé.

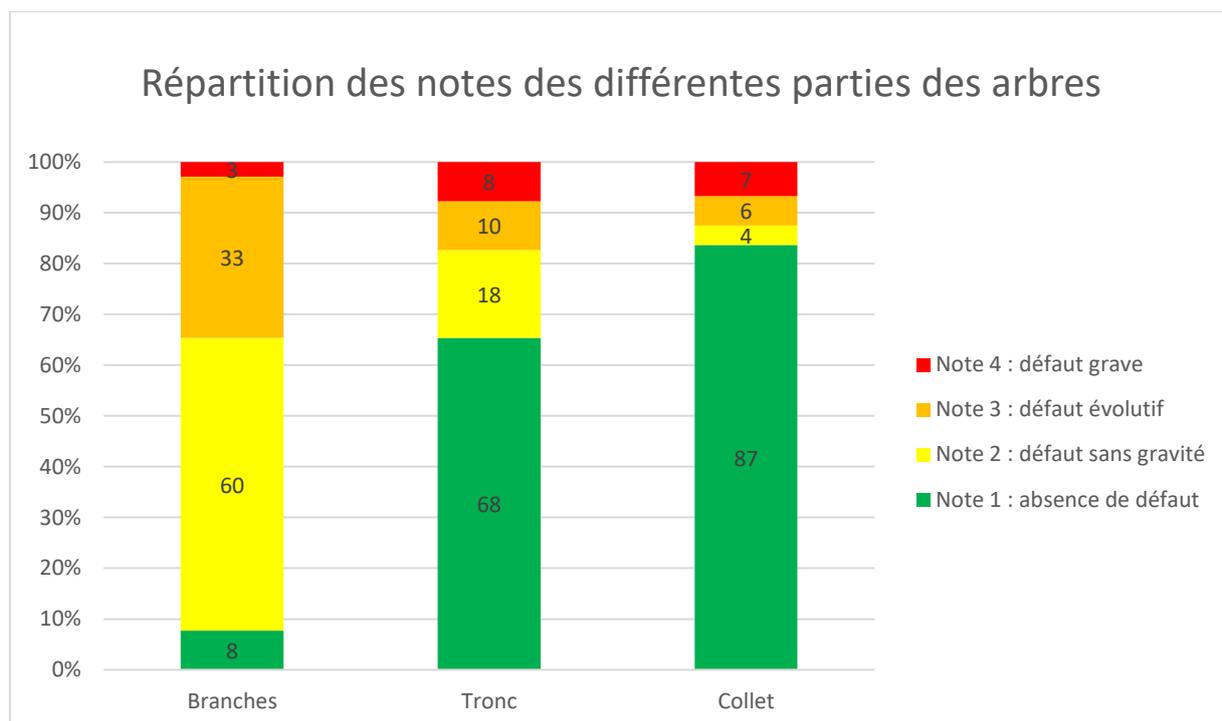
Robinier n°28 : boules de gui sur les branches



### 3.2 DEFAUTS DE SOLIDITE

Selon les normes usuellement pratiquées, on estime que la rupture devient probable lorsque l'angle d'ouverture de la zone dégradée est supérieur à 120° ou lorsque plus de 70% du diamètre (soit environ plus de 50% de la surface de la zone concernée) est dégradé. Ces mesures sont faites par sondage au résistographe lorsqu'il y a un doute.

Les défauts de solidité sur les branches, le tronc et le collet sont étudiés et notés pour chaque arbre du site. La répartition des notes est synthétisée dans le graphique suivant. Cet histogramme montre rapidement sur quelle partie de l'arbre on observe les défauts les plus graves et les plus nombreux.



La colonne « Branches » affiche que 8% des arbres seulement n'ont aucun défaut et que 35% d'entre eux ont des défauts graves ou évolutifs, en raison des nombreuses tailles effectuées sur le site.

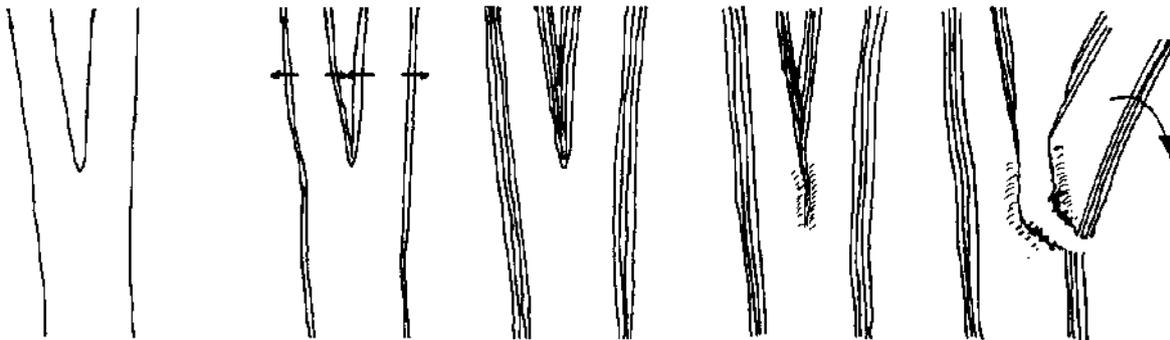
La colonne « Tronc » montre que 17% des arbres présentent des défauts graves ou évolutifs.

La colonne « Collet » montre que 13% des arbres ont des défauts évolutifs ou graves.

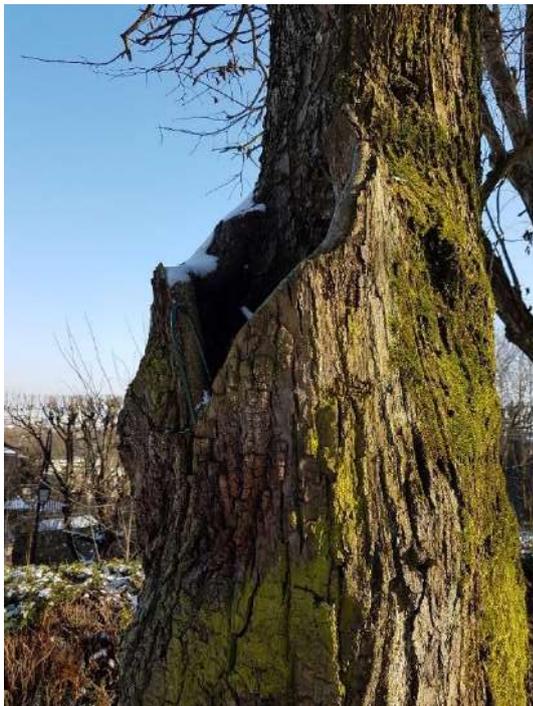
### 3.2.1 Arbres présentant des défauts de conformation

#### 3.2.1.1 Arbres présentant des fourches à écorce incluse

De nombreux arbres ont développé lors de leur croissance des fourches selon un angle fermé en "V". Lors de leur développement, les branches s'étirent en longueur, mais gagnent également en diamètre, jusqu'à ce que les brins de la fourche se touchent à leur base et se gênent mutuellement dans leur développement latéral. A terme, la pression exercée au niveau de la fourche est trop importante et entraîne la rupture d'un des brins. Pour le tilleul n°61, la rupture c'est déjà produite, laissant une large plaie d'arrachement creuse sur le tronc.

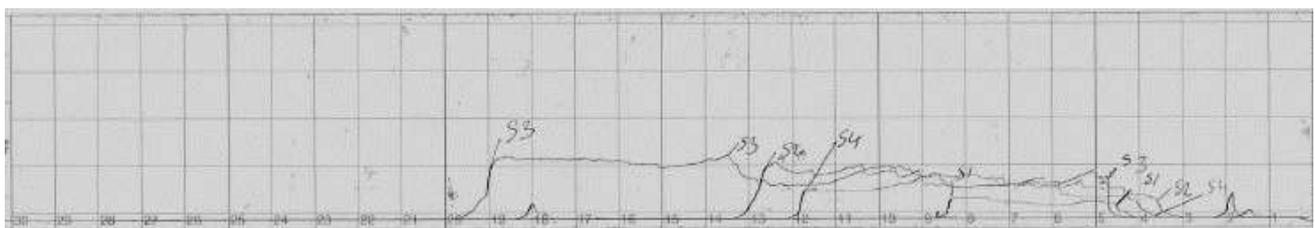
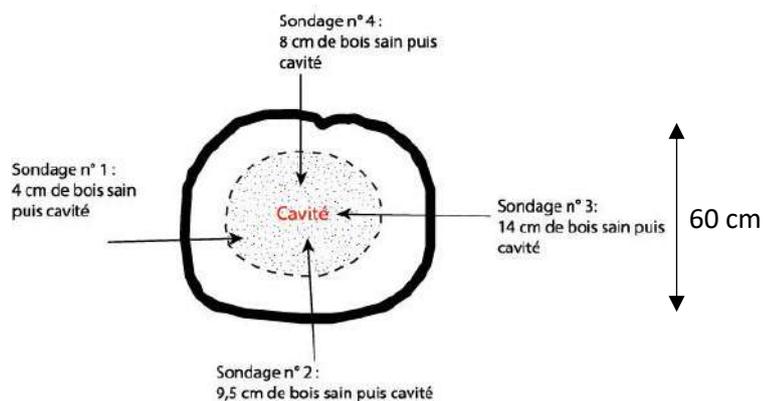


**Schéma de développement et de rupture d'une fourche à angle fermé**



Tilleul n°61 : large plaie creuse d'arrachement consécutive à la rupture d'une fourche à écorce incluse vers 2 m de haut

Tilleul n°61 : schéma de la coupe du tronc à 1,3m



Courbes des sondages à 1,3m au résistographe pour le tilleul n°61



Tilleuls n°20 et 45 et érable n°69 : fourche à écorce incluse (flèches rouges)

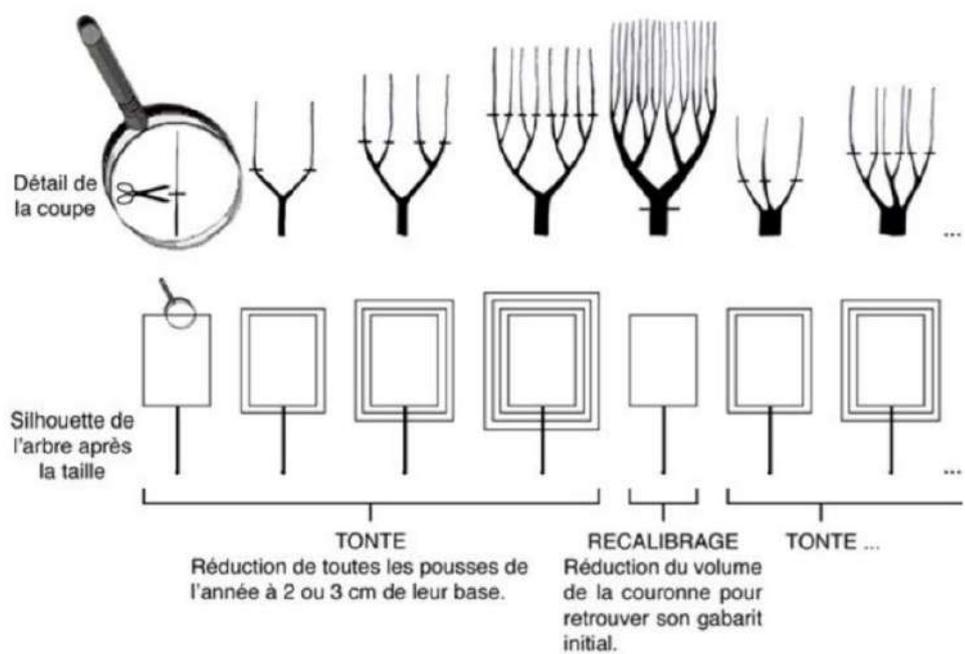
### 3.2.2 Arbres présentant des plaies ou des cavités

#### 3.2.2.1 Taille en rideau

Une partie du site est composée de tilleuls à grandes feuilles (*Tilia platyphyllos*) qui sont taillés régulièrement afin de maintenir les arbres dans un gabarit souhaité. Ces tailles aussi appelées tonte doivent être réalisées au minimum une fois par an, cependant 2 tontes annuelles sont préconisées.

Les tailles doivent se faire durant l'été et durant l'hiver hors des période de monter sève et de gel. Ces tontes se font en avant des anciennes coupes et il est nécessaire d'effectuer des tailles de recalibrage tous les 5 ans pour revenir au gabarit original. La taille de recalibrage se fait durant l'hiver et on profite de cette opération pour supprimer les branches mortes ou mal conformées.

Ce type d'entretien demande un savoir-faire et est onéreux en raison de la périodicité des tailles.



### 3.2.2.2 Plaies de brûlure solaire sur branches et troncs

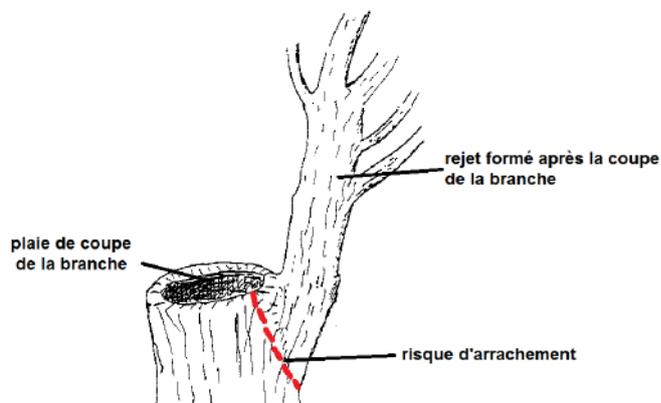
Le tronc et les branches de l'érable sycomore n°34 présentent de longues et larges plaies dégradées orientées au sud-ouest. Elles sont dues à une nécrose de l'aubier consécutive à une mise en lumière brutale lors de l'abattage de 2 arbres situés au sud-ouest. L'évolution de ces plaies peut être rapide, en particulier en cas de gel si la plaie est humide, ou du fait de l'alternance d'humidité et de sécheresse de la plaie. Cette évolution doit être suivie régulièrement.

### 3.2.2.3 Plaies de réduction en tête de tronc, charpentières et branches

Certains arbres étaient initialement laissés en port libre. Puis les charpentières, les branches ou les troncs ont été rabattus sur des diamètres de coupe de grosse dimension, afin de diminuer la hauteur des arbres.

**Les plaies de coupes les plus larges ont évolué**, actuellement les têtes de tronc ou les têtes de charpentières de ces arbres sont creuses ou dégradées.

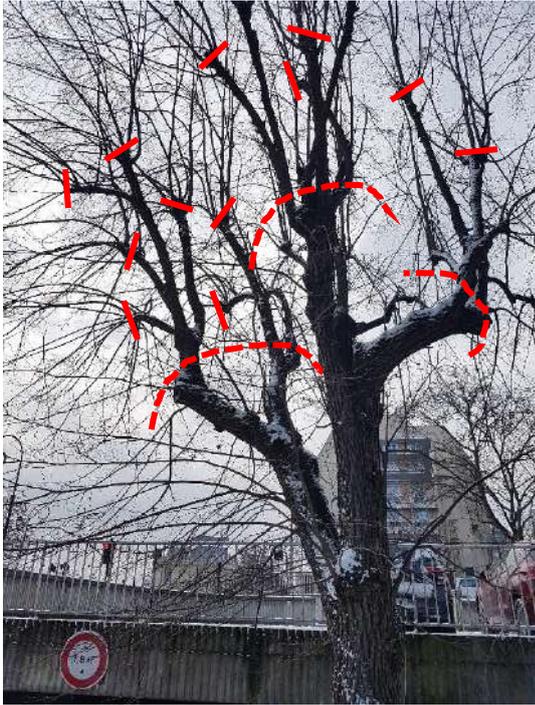
Les rejets qui se sont développés à partir de ces coupes, ou les branches existantes situées en dessous de la zone de coupe, sont devenus les branches maîtresses que l'on observe actuellement.



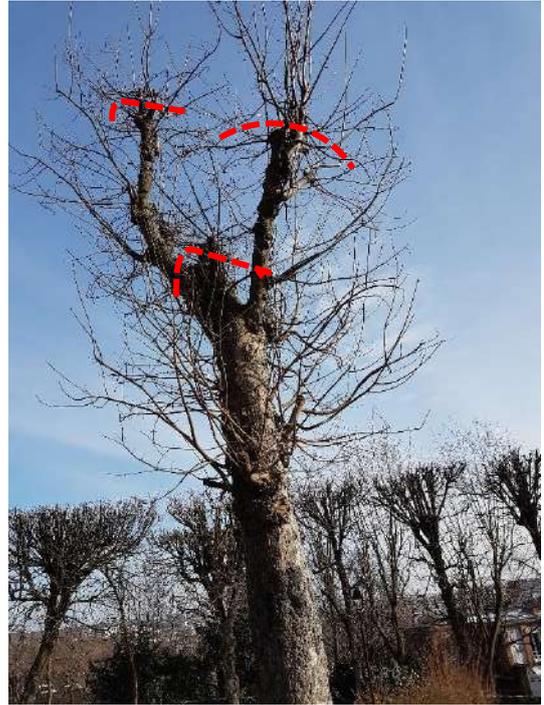
Évolution type d'un écimage ou d'une plaie de réduction sévère

Lorsque la plaie est orientée vers le haut, l'eau stagne au fond de la blessure et le risque d'éclatement du bois est important en cas de gel. A contrario, la présence d'eau permanente limite les dégradations engendrées par les champignons lignivores qui ont besoin d'oxygène pour se développer. Dans nos régions froides en hiver, l'eau est un facteur aggravant en cas de gel.

Les rejets qui se sont développés après la réduction sont ancrés sur du bois dégradé ou en bordure d'une zone creuse. Les risques d'arrachement sont importants, particulièrement pour les rejets longs et lourds. Dans certains cas le rejet est mal ancré ou bien ancré sur du bois dégradé, dans d'autres cas la prolifération de rejet peut entraîner des fourches à écorce incluse, une sélection des rejets est parfois recommandée.



Tilleul n°5



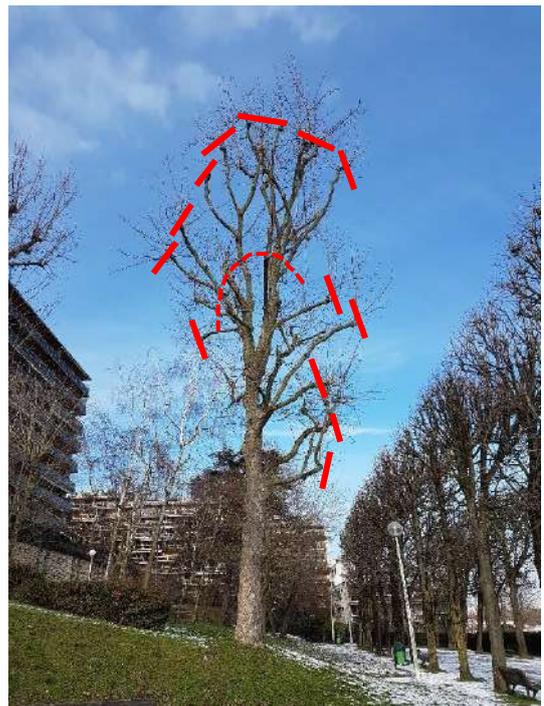
Erable sycomore n°103

Anciennes plaies de réduction (en rouge)

Robinier n°70

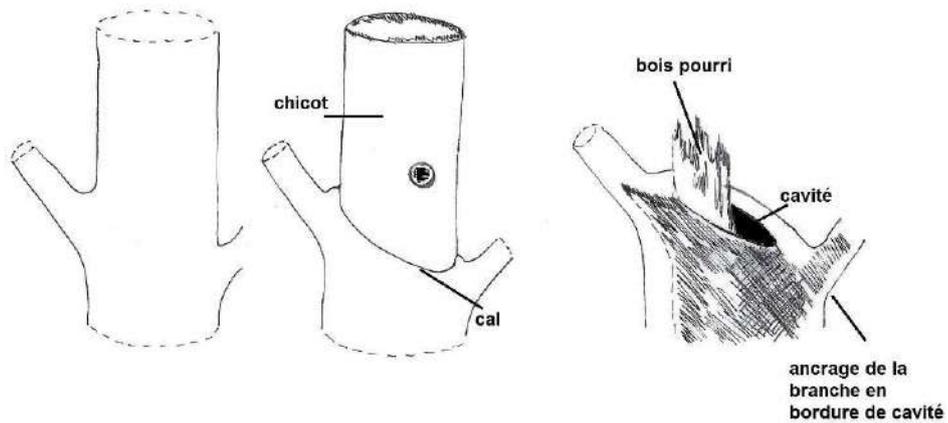


Erable sycomore n°99



### 3.2.2.4 Chicots en tête des branches réduites

Certains arbres réduits par le passé ont formé des chicots morts sur des longueurs variables. A terme, les chicots vont se dégrader, et laisser place à une cavité. L'ancrage des branches insérées en bordure de la cavité ou du bois dégradé sera fragile, le risque de rupture deviendra important.



Evolution probable des chicots



Erable argenté n°67 : chicots en tête de branches réduites (entourés en rouge)



Erable argenté n°82 : chicots en tête de branches réduites (entourés en rouge)

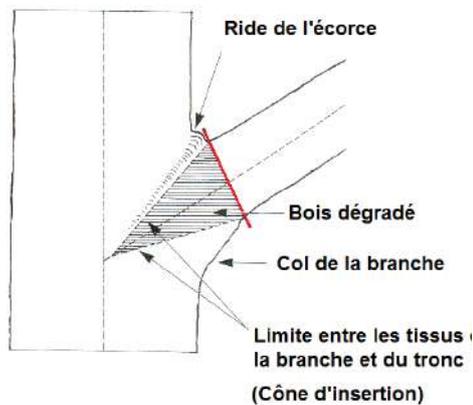
### 3.2.2.5 Plaies de suppression ou d'arrachement de branches

Sur l'ensemble du site, on observe des plaies de suppression de branches retirées tardivement et d'arrachement de branches sur les troncs et les charpentières.

L'étendue de la dégradation de ces plaies se limite souvent à quelques centimètres de profondeur. L'évolution de ces plaies est très lente, on observe des bourrelets très actifs ainsi que des contreforts importants. Les risques de rupture sont dans ce cas limités. Cependant, quelques plaies anciennes se sont creusées, jusqu'à occuper une part importante de la section du tronc.

Dans le cas de suppression de branche, si la cavité se limite au cône d'insertion de la branche retirée **1**, la tenue mécanique reste satisfaisante, et les risques de rupture sont faibles. En revanche, lorsque le cône d'insertion est franchi **2**, cela signifie que le champignon lignivore responsable de la dégradation peut être très actif, ce qui impose, au minimum, un suivi annuel impératif.

**1**



**2**

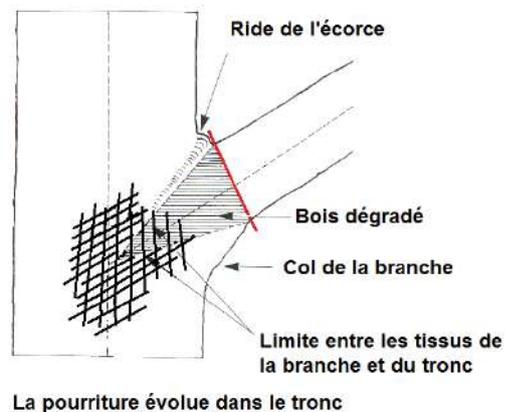
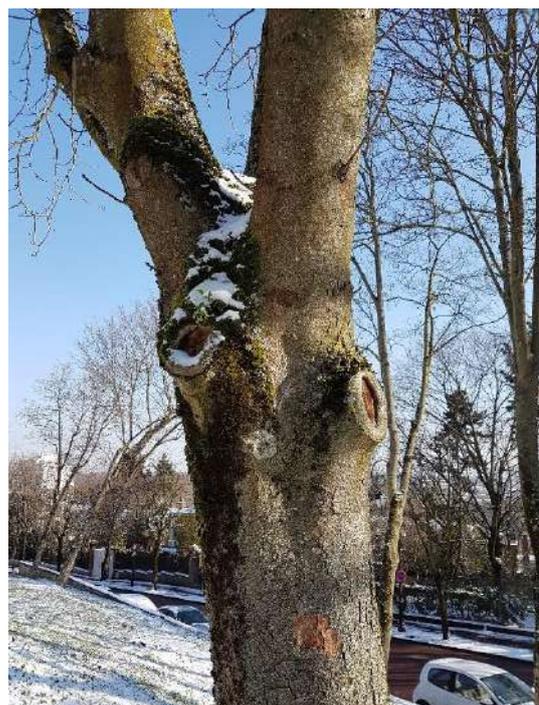


Schéma de la dégradation d'une plaie consécutive à la suppression d'une branche

Erable sycomore n°3 : plaies de suppression sur une branches



Marronnier n°27 : plaies de suppression sur le tronc



### 3.2.2.6 Cavités ou blessures au collet ou au bas du tronc

Les robiniers n°28 et 73, ainsi que les tilleuls n°55, 62 et 66 présentent des collets et des bas de tronc creux. Le seuil de rupture n'est pas atteint, c'est pourquoi nous ne préconisons pas d'abattage. Cependant, l'évolution de la dégradation doit être surveillée, l'espérance de maintien est évaluée entre 5 et 10 ans selon les sujets.

Le robinier n°70 et le peuplier n°84 présentent une dégradation au collet et en bas de tronc très importante, elle peut traduire un risque de rupture de l'ancrage racinaire et du collet. La progression des pourritures remontantes du système racinaire et du collet soit très mal contenue par les systèmes chimiques mis en place par les arbres qui semblent faiblement compartimentés au niveau du collet. L'évolution de ces dégradations est donc généralement très rapide (de l'ordre de quelques années). Plus d'un tiers de la section du collet de ces arbres est dégradé, aussi nous préconisons dès à présent leurs abattages.



Robinier n°28 : cavité de 78 cm au collet

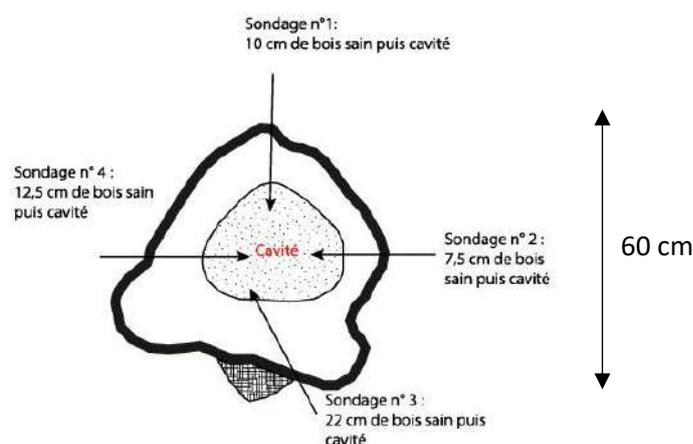


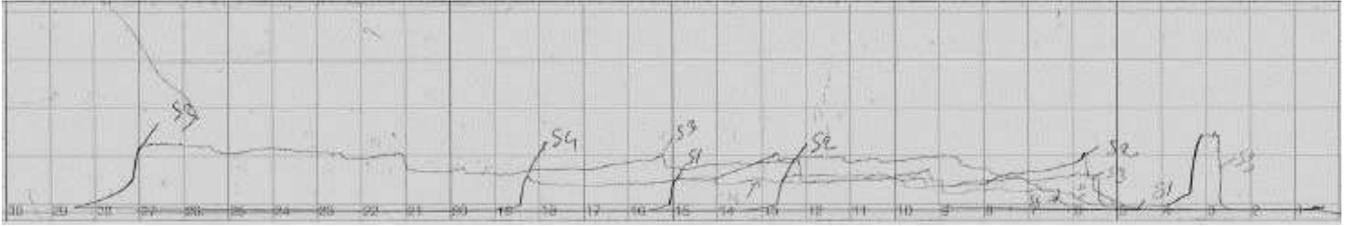
Tilleul n°66 : cavité de 25 cm au collet



Robinier n°70 : cavité de 50cm au collet, seuil de rupture dépassé

#### Tilleul n°55 : schéma de coupe au collet





Courbes des sondages à 1,3m sur tronc au résistographe pour le tilleul n°55

### 3.2.3 Arbres infectés par des agents lignivores

#### 3.2.3.1 Infections sur tronc



#### - *Fomes fomentarius* sur *populus alba*

Le champignon *Fomes fomentarius* (Amadouvier) provoque une pourriture de type blanche fibreuse. La décomposition du bois par l'amadouvier est réputée rapide. L'arbre subit au préalable d'importantes fissurations internes en 'étoile' et des décollements de cernes. Les ruptures d'axes infectés sont généralement franches et brutales. L'abattage du peuplier n°84 est préconisé.

Peuplier n°84 : fructification du champignon *Fomes fomentarius* sur le tronc

**- *Phellinus punctatus* sur *Robinia pseudoacacia***

Les robiniers n°71 à 75 et le n°77 présentent des chancres au centre desquels sont visibles des fructifications du champignon *Phellinus punctatus* (Phellin tacheté).

La colonisation des robiniers par ce champignon débute souvent au niveau d'une plaie, il crée d'importants décollements d'écorce et le bois sous-jacent s'altère avec formation de bourrelets, qui dépérissent au fur et à mesure de leur croissance, formant un chancre.

Les branches situées au-dessus des fructifications sont souvent mortes ou dépérissantes. Il est nécessaire de suivre l'évolution des arbres conservés.

Il n'est pas possible lorsque le tronc est infecté, de débarrasser l'arbre de cet agent qui le condamne à terme, et qui se transmet facilement d'un arbre à l'autre par les outils de coupe (tronçonneuses, etc.). **Il est donc important d'effectuer une désinfection du matériel de taille entre chaque arbre.**



Robinier n°74 : fructification du champignon *Phellinus punctatus* au niveau d'un chancre sur le tronc

**- *Trametes gibbosa* sur *Acer pseudoplatanus***

Le champignon *Trametes gibbosa* (polypore bossu) se développe principalement sur du bois mort de feuillus. On peut également le retrouver sur le bois blessé des arbres vivants, comme sur l'érable n°103 au niveau d'une large plaie d'écimage du tronc. Ce champignon cause une pourriture blanche.



Erable sycomore n°103 : fructification du champignon *Trametes gibbosa* au niveau de la plaie d'écimage (entourée en rouge)

### 3.2.3.2 Infections sur collet

#### - *Stereum hirsutum* sur *Betula pendula*

Les bouleaux n°87, 90, 96, 97 et 98 sont infectés au collet et en bas de tronc par le champignon *Stereum hirsutum* (stérée hirsute). Majoritairement présent sur du bois mort on le retrouve quelque fois comme pathogène, toujours sur feuillus. Ce champignon provoque chez son hôte une pourriture grise qui altère la vigueur des arbres colonisés et les fait dépérir rapidement. Tous les arbres présentant des fructifications sont à abattre, la vigueur des autres bouleaux est à suivre.



Bouleau n°90 : multiples fructifications du champignon *Stereum hirsutum* au collet et en bas de tronc



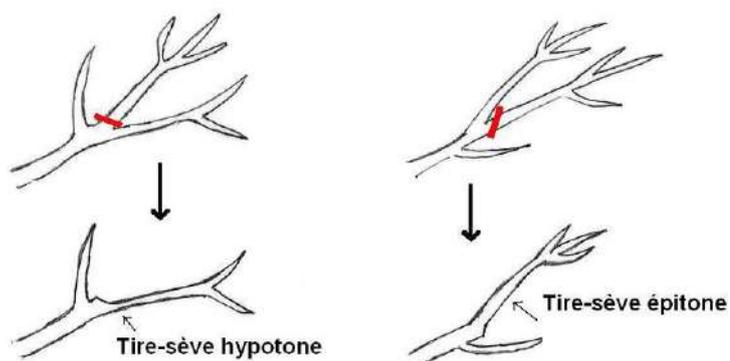
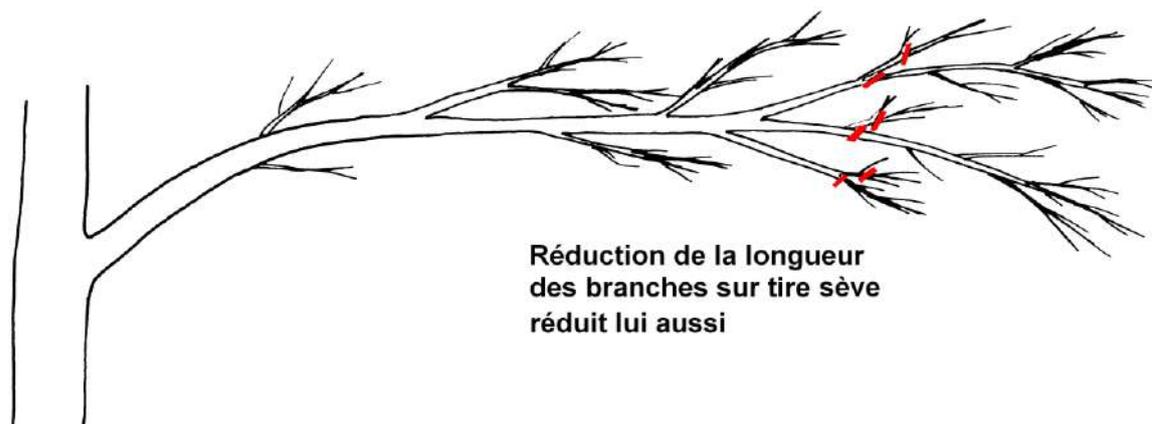
Bouleau n°97 : multiples fructifications du champignon *Stereum hirsutum* au collet et en bas de tronc

## 4 TRAVAUX NECESSAIRES SUR ARBRES EN PLACE

### 4.1 DEFINITION DES TRAVAUX DE TAILLE DE SECURITE

#### 4.1.1 Taille de réduction

- **Taille de réduction** de la longueur des branches afin de limiter leur déport latéral.



#### **Réduction sur tire sève**

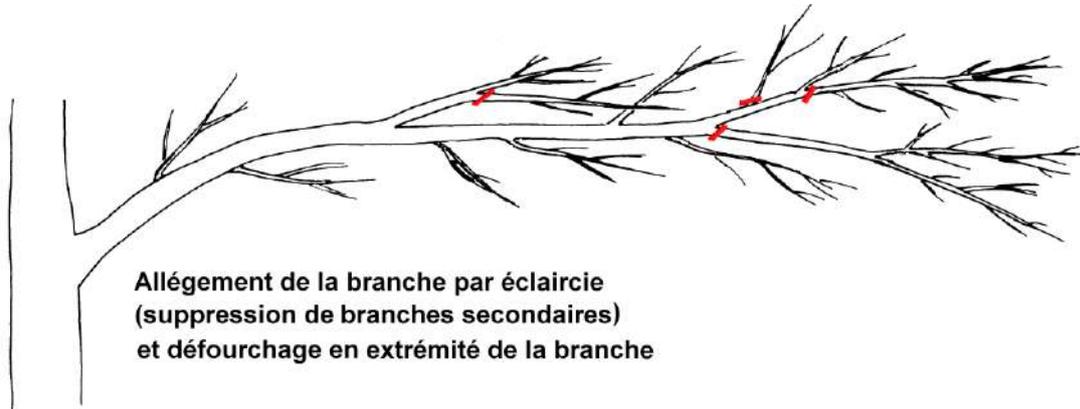
La réduction sera effectuée autant que possible sur tire sève de façon à permettre un meilleur recouvrement de la plaie et pour éviter la multiplication des rejets à partir du point de coupe.

Sur les sujets en port libre, cette intervention concerne le plus souvent **l'ensemble du houppier**. Dans ce cas, **la forme conique du houppier et l'équilibre général de la couronne devront être respectés**.

L'opération peut ne concerner qu'une branche à condition qu'elle ne soit pas dominée par les autres branches du houppier. Si une branche à réduire est dominée par le reste du houppier de ce même arbre ou par les arbres voisins, elle doit être supprimée.

#### 4.1.2 Taille d'allégement

- **Taille d'allégement** des charpentières par suppression des branches secondaires et époinçage, ou par défourchage et époinçage du brin conservé

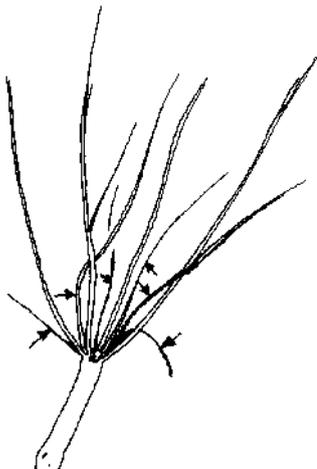


Cette intervention concerne l'allégement de branches grêles et en déport sur des sujets en port libre. Il s'agit essentiellement de travailler en extrémité des branches par défourchage et en supprimant quelques branches secondaires sans avenir (diamètres de coupes inférieurs à 8 cm).

#### 4.1.3 Taille de sélection

Cette intervention concerne les arbres anciennement réduits au houppier dense.

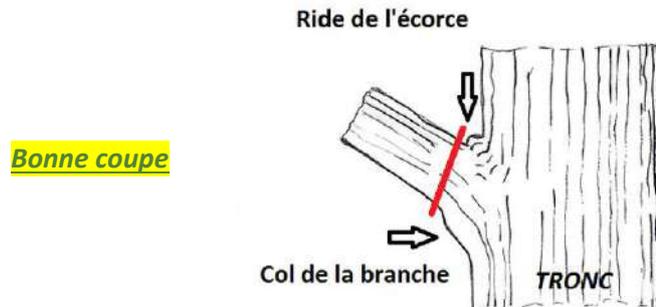
- **Taille de sélection de rejets en tête de branches réduites**, par suppression des rejets surnuméraires, mal formés, frottant un autre rejet, dépérissant.



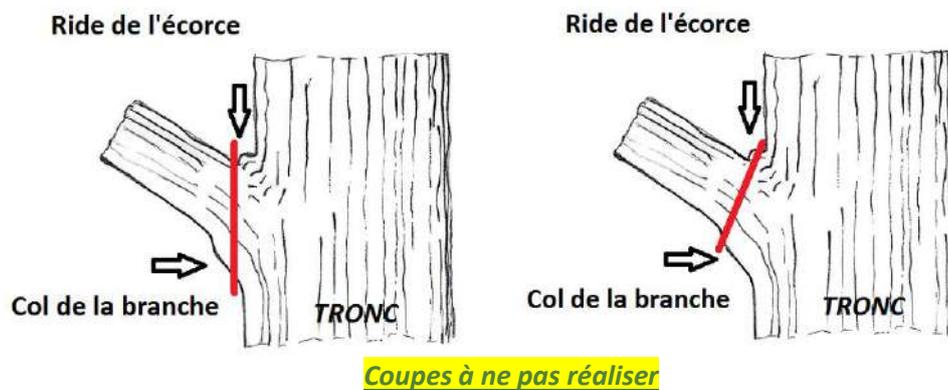
*Sur branche réduite : rejets à supprimer  
(rejet surnuméraire, mal formé, frottant un  
autre rejet, dépérissant)*

#### 4.1.4 Suppression de branche dangereuse, morte ou colonisée par le gui

L'intervention consiste à retirer les branches mortes, dépérissantes, cassées ou mal positionnées.



Les coupes seront réalisées dans un plan incliné, en respectant la ride et le col de la branche.



*Le col de la branche est sectionné, le recouvrement de la plaie, dans la partie basse, sera difficile.*

*La ride de la branche est sectionnée, le recouvrement de la plaie, dans la partie haute, sera difficile.*

Toute intervention de taille doit s'accompagner de la recherche et de la suppression systématiques des branches mortes ou dépérissantes ainsi que des branches dangereuses.

#### 4.2 ABATTAGE ET ESSOUCHEMENT

Les arbres jugés dangereux doivent être abattus par souci de sécurité.

Les **arbres de petites dimensions** pourront le plus souvent être abattus directement, sans démontage préalable. Les **arbres de grandes dimensions** devront être démontés de façon à ne pas causer de dommage aux arbres voisins, aux revêtements de sols, au mobilier urbain, aux bâtiments à proximité et pour limiter tout risque d'accident.

Les **souches des arbres sur pelouse** pourront être rognées à la rogneuse à une profondeur de -38 cm.

## 4.3 PROTECTIONS LORS DE TRAVAUX

### 4.3.1 Protection totale des arbres

Les travaux devront respecter les arbres tant dans leurs parties aériennes (tronc, branches) que dans leur partie souterraine (racines) mais aussi éviter tout tassement excessif du sol nuisible à son aération.

**La solution la plus efficace, afin d'éviter les circulations des engins et des camions de livraison des matériaux sous les houppiers et sur l'emprise des systèmes racinaires des arbres, est de créer un enclos le plus éloigné possible des arbres maintenus.**

**La zone de protection est définie selon un cercle de rayon supérieur de 30 % au rayon du cercle formé par la ramure et au minimum à environ 6 m du tronc lorsque les arbres ont été réduits.**

Les arbres maintenus seront protégés par une clôture en lattis de châtaignier (ganivelles en châtaignier). Ces clôtures devront être vérifiées une fois par semaine. **Elles doivent rester en place pendant toute la durée des travaux.**

La ganivelle sera réalisée en petits piquets fendus de châtaignier, liés par des fils d'acier galvanisés, double torsion. L'écartement entre les piquets sera de 6/7 cm.

La ganivelle sera maintenue par des poteaux espacés de 2 m au maximum.

La hauteur de treillage sera de 180 cm (poteau de châtaignier : 200 cm de long et 8/10 de diamètre. Dans les angles, la ganivelle sera renforcée par des poteaux plus larges (10/12).

Si l'entreprise rencontre des racines lors de la pose des poteaux, ceux-ci seront légèrement décalés afin de contourner l'obstacle.



*Clôture en lattis de châtaignier*

**La pose de barrières de chantier de type Heras est à proscrire car elles se déplacent trop facilement.**

**Les arbres ne pouvant être protégés par une clôture devront être protégés de la manière suivante.**

#### **4.3.2 Protection des parties aériennes des arbres non clôturés**

- Avant le début des travaux, le tronc et les branches charpentières les plus basses des arbres seront protégés.

Trois solutions :

1 - par un coffrage, en planches ou en contreplaqué, positionné le plus éloigné possible du tronc. Les planches jointes entre elles, reposeront au sol sans enfoncement. Aucune fixation ne doit toucher les branches ou les troncs afin de ne pas blesser l'écorce.



**Les deux solutions suivantes ne permettent aucune protection des racines. Elles sont à envisager en dernier recours.**

2 – par un drain horticole qui sera enroulé autour du tronc et des branches basses. Le drain sera maintenu par des planches. Le système d'attache ne doit pas toucher les branches ou les troncs afin de ne pas blesser l'écorce.

3 – par une protection d'arbre en panneaux souples en bardage PVC clipsés avec une protection en mousse à la face intérieure.

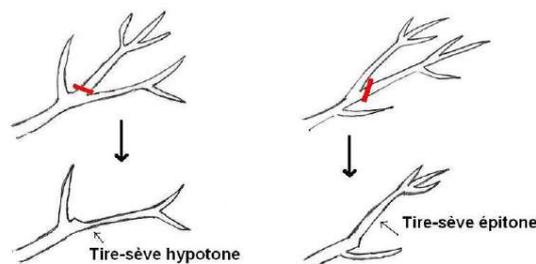


- L'émission à poste fixe durable, de fumées, vapeurs, air chaud... à moins de 2 mètres de la couronne des arbres est à proscrire.
- La fixation dans les arbres de câbles, fils, panneaux est soumise à autorisation préalable, l'usage de clous est proscrit ; les colliers de fixation utilisés seront d'un modèle évitant de léser les branches ou les troncs et seront présentés pour agrément au maître d'œuvre. Ils seront impérativement démontés après usage.

Si les branches en déport gênent la progression des engins de chantier, afin d'éviter leur arrachement, il est préférable de faire appel à des professionnels de l'élagage. Une relevée de couronne ou une réduction des branches pourront être réalisées. Les réductions seront faites en réalisant une taille par défourchage.

- **Taille de réduction** de la longueur des branches afin de limiter leur déport latéral.

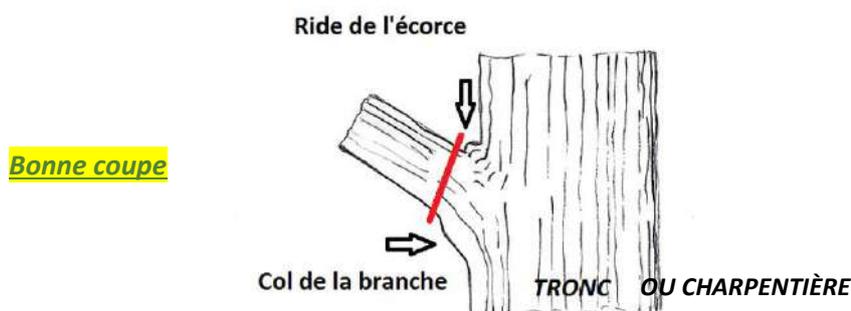




*Réduction sur tire sève*

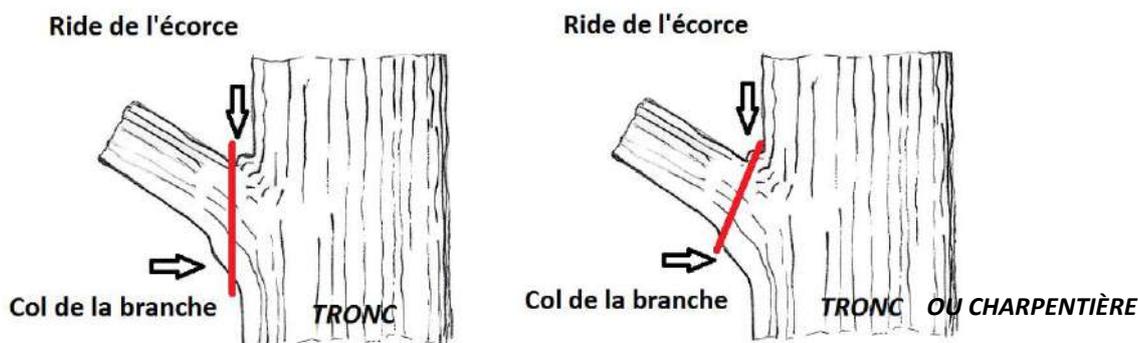
La réduction sera effectuée autant que possible sur tire sève de façon à permettre un meilleur recouvrement de la plaie et pour éviter la multiplication des rejets à partir du point de coupe.

Les tailles de relevée de couronne seront réalisées comme suit.



**Bonne coupe**

Les coupes seront réalisées dans un plan incliné, en respectant la ride et le col de la branche.



**Coupes à ne pas réaliser**

*Le col de la branche est sectionné, le recouvrement de la plaie, dans la partie basse, sera difficile.*

*La ride de la branche est sectionnée, le recouvrement de la plaie, dans la partie haute, sera difficile.*

#### 4.3.3 Protection des parties souterraines - système racinaire des arbres non clôturés

La destruction des racines engendre des désordres **au niveau de la vigueur des arbres et au niveau de leur stabilité**. Plus une racine est proche du tronc plus son diamètre est important

et plus on est proche du tronc, plus les racines sont nombreuses. Il est donc fortement déconseillé de procéder à la coupe de racines d'ancrage, même sur une partie de celles-ci, à une **distance inférieure à 12 fois le diamètre du tronc mesuré à 1 m de hauteur**, tout au moins sans de sérieuses observations préalables.

Si lors des fouilles, des racines d'un diamètre supérieur à 40 mm sont endommagées, elles devront **impérativement être sectionnées proprement** avec un outil tranchant et désinfecté.

Si l'enrobé du trottoir au pied de l'ailante doit être retiré, il faudra veiller à ne pas blesser les racines au cours de l'opération.

Si la circulation des engins à proximité des arbres est inévitable, il est nécessaire de limiter les tassements intempestifs du sol. La mise en place de **plaques de répartition de charges** au droit des **arbres est obligatoire** afin d'éviter le tassement des sols. Les plaques utilisées auront une surface minimale de 1m<sup>2</sup> et seront indéformables de manière à assurer une répartition homogène des poids sur le sol.

Aucun stockage de matériel ou engin pesant ou nécessitant des manutentions par engins motorisés ne pourra être effectué sous les arbres.

Les stockages de produits liquides (carburants, huiles, solvants, lessives, etc.) ne seront pas autorisés à proximité des arbres.

Il faudra veiller à ne pas enterrer le collet des arbres, sous peine d'asphyxie des racines.

#### 4.4 PHASAGE DES TRAVAUX

	Abattages de mise en sécurité 2021	Abattages probables d'ici à 2026	Abattages probables d'ici à 2031
Numéro des sujets	70, 71, 84, 87, 90, 96, 97, 98, 103	28, 55, 73, 75, 77, 88	61, 62, 66, 72, 74, 76, 85, 89, 95
Total	9	6	9

Le délai maximum probable avant abattage de certains arbres est de 5 ou 10 ans, mais ces arbres doivent être impérativement revus afin de vérifier l'évolution des défauts observés.

#### **Tailles à réaliser dans l'année : 46 sujets**

Ces tailles sont à réaliser dans l'année, plusieurs types de taille peuvent être préconisées pour un même arbre.

- Taille de réduction
- Taille d'allègement
- Taille de sélection
- Taille de suppression de branches dangereuses
- Taille de suppression du bois mort.

	Taille de réduction	Taille d'allègement	Taille de sélection	Taille de suppression de branche	Taille de suppression de bois mort
Numéro des sujets	5, 69	4	8, 33, 72, 81, 82, 85, 104	74	2, 3, 4, 5, 13, 14, 16, 19, 20, 25, 28, 30, 33, 34, 36, 39, 41, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 52, 53, 54, 55, 59, 66, 75, 76, 83, 88, 89, 95, 99
Total	2	1	7	1	38

## CONCLUSION

Nous avons estimé que 9 sujets devaient être abattus pour des raisons de sécurité car ils sont dangereux ou dépérissants.

La majorité des arbres présents dans le jardin des Gâtines sont des tilleuls avec notamment un double alignement taillé en rideau, c'est le point fort du site. De nombreuses tailles de réductions et de suppressions ont été réalisées par le passé, elles amoindrissent la résistance mécanique et créent des points d'entrées aux agents pathogènes. 66% des robiniers présentent des fructifications du champignon *Phellinus punctatus*, il est nécessaire de suivre l'évolution de ces sujets. De nombreux bouleaux sont atteints par le champignon *Stereum hirsutum*, ils sont dépérissants et ne représentent pas d'intérêt de conservation, la vigueur des bouleaux conservés doit être suivie.

Lors des travaux, il est souhaitable de ne conserver que des arbres viables et de bonne vigueur, hors des zones de chantier et dont les racines ne seront pas blessées. Pour permettre aux arbres conservés un maintien à long terme, il est nécessaire d'être très attentif lors des travaux réalisés à proximité.

Fait à Paris, le 19 février 2021

T. BRIENS  
Chargé d'études



F. DAUPHIN  
Directrice d'exploitation  
Expert en horticulture près  
la Cour d'Appel de PARIS.



## **ANNEXES**

**Annexe 1** : Relevé des arbres et travaux à réaliser

**Annexe 2** : Plan de localisation des arbres

## **ANNEXE 1**

**RELEVÉ DES ARBRES  
ET  
TRAVAUX A RÉALISER**

Ville de Saint-Cloud - Jardin des Gâtines

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A REALISER

Date de relevé : 08-10-11-12-17/02/2021

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Site	NUMERO DU SUJET	Distance / voirie	Distance / bâti	GENRE ESPECE	Diamètre du tronc	Hauteur totale	Longueur couronne	Largeur couronne	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GENERAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	1		2	Acer pseudoplatanus	15	7	5	5	3	2	1	1	1		Plaies de remontée de couronne - plaies de réduction	1		ND								
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	2		2	Acer pseudoplatanus	25	8	7	7	3	2	1	2	1	1	Plaies de suppression sur tronc - branches réduites côté voie - plaie au collet, béton englobé	1		ND				1				
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	3		2	Acer pseudoplatanus	35	10	9	9	3	2	2	1	1	1	Plaies de suppression sur charpentières et branches - branches réduites côté voie - fourche à écorce incluse entre branches	1		ND				1				
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	4	0	1	Ailanthus altissima	55	25	12	13	3	1	2	2	1	1	Multiples arrachements sur branches - petites branches réduites côté stationnement - le collet commence à englober le trottoir - alléger les branches en déport au-dessus du parking	2		ND	1			1				
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	5	1	1	Tilia platyphyllos	55	11	9	10	3	1	3	1	1	1	Anciennement taillé sur têtes de chat vers 6 m puis rejets maintenus taillés vers 8 m - Multiples plaies de suppression et de réduction, parfois de grosse dimension - - ancrage des rejets sur du bois dégradé, faire une sélection - frottement entre branches - revenir aux dernières coupes	3		ND	1			1				

Ville de Saint-Cloud - Jardin des Gâtines

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A REALISER

Date de relevé : 08-10-11-12-17/02/2021

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Site	NUMERO DU SUJET	Distance / voirie	Distance / bâti	GENRE ESPECE	Diamètre du tronc	Hauteur totale	Longueur couronne	Largeur couronne	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GENERAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V	
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	6	1	2	Tilia platyphyllos	35	10	5	9	3	2	3	1	1		Branches anciennement réduites, rejets en tête - dominé par les sujets voisins - écimé à 5m - plaie d'arrachement au niveau de l'écimage	2		ND									
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	7	1	2	Tilia platyphyllos	30	12	10	9	3	1	2	1	1		Plaies de réduction	2		ND									
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	8	1		Tilia platyphyllos	40	16	10	11	3	1	2	1	1		Branches anciennement réduites, nombreux rejets en tête - faire une sélection	3		ND		1							
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	9		2	Fraxinus excelsior	25	9	10	8	3	1	1	1	1		Branches réduites côté allée - présence de galle sur les inflorescences	1		ND									
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	10	0		Tilia platyphyllos	60	13	14	11	3	3	3	1	1		Plaies de suppression et de réduction de 15 à 25 cm de diamètre, parfois creuses - anciennement taillé sur têtes de chat vers 6 m puis relâché et réduit régulièrement - surveiller le méplat au niveau d'une plaie de suppression dégradée	3		ND									

Ville de Saint-Cloud - Jardin des Gâtines

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A REALISER

Date de relevé : 08-10-11-12-17/02/2021

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Site	NUMERO DU SUJET	Distance / voirie	Distance / bâti	GENRE ESPECE	Diamètre du tronc	Hauteur totale	Longueur couronne	Largeur couronne	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GENERAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	11	1		Tilia platyphyllos	25	12	7	6	3	1	2	1	1		Plaies de remontée de couronne - plaies de réduction avec chicots en tête	2		ND								
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	12	1		Tilia platyphyllos	30	13	8	7	3	1	2	1	1		Anciennes plaies de réduction, bon ancrage des rejets	2		ND								
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	13	1		Tilia platyphyllos	25	13	9	6	3	1	2	1	1	1	Plaies de réduction - nombreux rejets sur tronc	2		ND				1				
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	14	1		Tilia platyphyllos	40	14	10	10	3	1	2	1	1	1	Branches anciennement réduites - plaies de suppression sur tronc en cours de recouvrement	2		ND				1				
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	15	1		Tilia platyphyllos	40	14	10	8	3	1	2	1	1		Plaies de suppression sur tronc - branches anciennement réduites - nombreux rejets sur tronc	2		ND								

Ville de Saint-Cloud - Jardin des Gâtines

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A REALISER

Date de relevé : 08-10-11-12-17/02/2021

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Site	NUMERO DU SUJET	Distance / voirie	Distance / bâti	GENRE ESPECE	Diamètre du tronc	Hauteur totale	Longueur couronne	Largeur couronne	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GENERAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	16	1		Tilia platyphyllos	30	15	8	5	3	1	3	1	2	1	Branches anciennement réduites	2		ND				1			
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	17	1		Tilia platyphyllos	35	15	9	6	3	1	2	1	1		Branches anciennement réduites	2		ND							
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	18	1		Tilia platyphyllos	45	17	10	10	3	1	2	1	1		Branches anciennement réduites - gaules de 8m de long	2		ND							
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	19	1	2	Tilia platyphyllos	40	17	6	11	3	1	2	1	1	1	Branches anciennement réduites	2		ND				1			
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	20	1	2	Tilia platyphyllos	35	17	7	6	3	1	2	1	1	1	Branches anciennement réduites	2		ND				1			

Ville de Saint-Cloud - Jardin des Gâtines

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A REALISER

Date de relevé : 08-10-11-12-17/02/2021

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Site	NUMERO DU SUJET	Distance / voirie	Distance / bâti	GENRE ESPECE	Diamètre du tronc	Hauteur totale	Longueur couronne	Largeur couronne	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GENERAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	21	1	2	Tilia platyphyllos	30	13	9	6	3	1	2	1	1		Branches anciennement réduites	2		ND							
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	22	1	2	Tilia platyphyllos	30	11	5	6	3	2	2	1	1		Branches anciennement réduites - branche cassée, reste un chicot - plaie de suppression creuse sur tronc	2		ND							
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	23	1	2	Tilia platyphyllos	25	10	8	5	3	1	2	1	1		Branches anciennement réduites - frottement entre branches	2		ND							
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	24	1	2	Tilia platyphyllos	25	11	7	7	3	1	2	1	1		Branches anciennement réduites - plaies de suppression sur tronc	2		ND							
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	25	1	2	Tilia platyphyllos	25	12	5	5	3	1	2	1	1	1	Branches anciennement réduites - plaies de suppression sur tronc en cours de recouvrement	2		ND				1			

Ville de Saint-Cloud - Jardin des Gâtines

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A REALISER

Date de relevé : 08-10-11-12-17/02/2021

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Site	NUMERO DU SUJET	Distance / voirie	Distance / bâti	GENRE ESPECE	Diamètre du tronc	Hauteur totale	Longueur couronne	Largeur couronne	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GENERAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	26	4		Cedrus L. atlantica 'Glauca'	40	14	12	11	3	1	1	1	1	1	Quelques suintements de résine en haut de tronc	1		ND							
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	27	6		Aesculus hippocastanum	45	13	10	10	3	2	1	1	1		Plaies de remontée de couronne - plaies de suppression sur tronc en cours de recouvrement, bourrelets épais et actifs	1		ND							
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	28	0		Robinia pseudoacacia	100	21	19	13	3	3	3	3	2	1	Cavité de 78cm au collet, sondages : collet dégradé à coeur, importante épaisseur de bois sain en périphérie - dégâts racinaires sur enrobé du trottoir - plaie sur racine apparente - lierre sur tronc, visibilité réduite - - présence de gui - nombreuses fructifications - plaies de suppression sur branches côté voie	3		5				1		x	
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	29	0		Acer pseudoplatanus	25	16	11	6	3	2	2	1	1		Dominé par n°28 et 30 - plaies de suppression de branches sur tronc - une branche anciennement réduite	2		ND							
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	30	0		Acer pseudoplatanus	50	20	15	10	3	1	2	1	1	1	Plaies de suppression sur tronc - un arrachement de branche - frottement entre branches	2		ND				1			

Ville de Saint-Cloud - Jardin des Gâtines

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A REALISER

Date de relevé : 08-10-11-12-17/02/2021

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Site	NUMERO DU SUJET	Distance / voirie	Distance / bâti	GENRE ESPECE	Diamètre du tronc	Hauteur totale	Longueur couronne	Largeur couronne	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GENERAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	31		0	Acer pseudoplatanus	35	18	10	7	3	1	2	1	1		Plaies de suppression sur tronc - légèrement penché côté voie	1		ND								
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	32		0	Acer pseudoplatanus	30	16	8	8	3	2	2	1	1		Plaies de suppression sur tronc dont une nécrosée - ancienne plaies de réduction	2		ND								
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	33		0	Acer pseudoplatanus	45	17	12	10	3	1	3	1	1	1	Anciennement dominé, arbre penché - plaies de suppression sur tronc - plaies de réduction sur branches - frottement entre branches	2		ND		1		1				
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	34		0	Acer pseudoplatanus	30	15	7	8	3	2	3	1	1	1	Penché - plaies de brûlure solaire sur tronc et branches à la suite d'une mise en lumière brutale - plaies de suppression sur tronc - petites plaies de réduction côté voie	3		ND				1				
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	35	3		Tilia platyphyllos	60	12	6	8	3	1	2	1	1		Arbre taillé en rideau, tailles de réduction répétées de mise au gabarit, compressions et frottements entre rejets, continuer les tailles d'entretien de réduction - fourche à écorce incluse entre rejets - plaies sur branches - frottement entre branches	2		ND								

Ville de Saint-Cloud - Jardin des Gâtines

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A REALISER

Date de relevé : 08-10-11-12-17/02/2021

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Site	NUMERO DU SUJET	Distance / voirie	Distance / bâti	GENRE ESPECE	Diamètre du tronc	Hauteur totale	Longueur couronne	Largeur couronne	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GENERAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	36	4		Tilia platyphyllos	25	12	5	5	3	1	2	1	1	1	Arbre taillé en rideau, tailles de réduction répétées de mise au gabarit, compressions et frottements entre rejets, continuer les tailles d'entretien en rideau - plaies de suppression sur tronc - dominé par le sujet n°35	2		ND					1			
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	37	4		Tilia platyphyllos	50	11	4	6	3	1	2	1	1		Arbre taillé en rideau, tailles de réduction répétées de mise au gabarit, compressions et frottements entre rejets, continuer les tailles d'entretien de réduction - fourche à écorce incluse entre rejets	2		ND								
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	38	2		Tilia platyphyllos	40	11	4	4	3	1	2	1	1		Arbre taillé en rideau, tailles de réduction répétées de mise au gabarit, compressions et frottements entre rejets, continuer les tailles d'entretien de réduction - plaies sur branches - compression entre 2 branches	2		ND								
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	39	1		Tilia platyphyllos	30	11	4	6	3	1	2	1	1	1	Arbre taillé en rideau, tailles de réduction répétées de mise au gabarit, compressions et frottements entre rejets, continuer les tailles d'entretien de réduction	2		ND					1			
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	40	0		Tilia platyphyllos	35	10	3	5	3	1	3	1	1		Arbre taillé en rideau, tailles de réduction répétées de mise au gabarit, compressions et frottements entre rejets, continuer les tailles d'entretien de réduction - plaie de suppression sur charpentière creuse - frottements entre branches	2		ND								

Ville de Saint-Cloud - Jardin des Gâtines

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A REALISER

Date de relevé : 08-10-11-12-17/02/2021

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Site	NUMERO DU SUJET	Distance / voirie	Distance / bâti	GENRE ESPECE	Diamètre du tronc	Hauteur totale	Longueur couronne	Largeur couronne	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GENERAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V	
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	41	0		Tilia platyphyllos	50	10	3	8	3	1	2	1	1	1	Arbre taillé en rideau, tailles de réduction répétées de mise au gabarit, compressions et frottements entre rejets, continuer les tailles d'entretien de réduction - rejets ancrés sur tête dégradée - compressions et fourches à écorce incluse entre rejets	2		ND					1				
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	42	0		Tilia platyphyllos	25	10	3	5	3	1	2	1	1		Arbre taillé en rideau, tailles de réduction répétées de mise au gabarit, compressions et frottements entre rejets, continuer les tailles d'entretien de réduction	2		ND									
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	43	0		Tilia platyphyllos	30	10	3	4	3	1	2	1	1		Arbre taillé en rideau, tailles de réduction répétées de mise au gabarit, compressions et frottements entre rejets, continuer les tailles d'entretien de réduction - compression et frottements entre branches - tête de branche réduite creuse	2		ND									
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	44	0		Tilia platyphyllos	40	10	3	5	3	1	2	1	1	1	Arbre taillé en rideau, tailles de réduction répétées de mise au gabarit, compressions et frottements entre rejets, continuer les tailles d'entretien de réduction	2		ND					1				
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	45	0		Tilia platyphyllos	25	10	3	4	3	1	2	1	1	1	Arbre taillé en rideau, tailles de réduction répétées de mise au gabarit, compressions et frottements entre rejets, continuer les tailles d'entretien de réduction - fourche à écorce incluse entre branches	2		ND					1				

Ville de Saint-Cloud - Jardin des Gâtines

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A REALISER

Date de relevé : 08-10-11-12-17/02/2021

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Site	NUMERO DU SUJET	Distance / voirie	Distance / bâti	GENRE ESPECE	Diamètre du tronc	Hauteur totale	Longueur couronne	Largeur couronne	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GENERAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	46	0		Tilia platyphyllos	35	10	3	5	3	1	2	1	1	1	Arbre taillé en rideau, tailles de réduction répétées de mise au gabarit, compressions et frottements entre rejets, continuer les tailles d'entretien de réduction - fourches à écorce incluse entre branches	2		ND					1			
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	47	0		Tilia platyphyllos	35	10	3	5	3	1	2	1	1	1	Arbre taillé en rideau, tailles de réduction répétées de mise au gabarit, compressions et frottements entre rejets, continuer les tailles d'entretien de réduction - rejets ancrés en tête d'une branche dégradée	2		ND					1			
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	48	0		Tilia platyphyllos	50	10	3	7	3	1	2	1	1	1	Arbre taillé en rideau, tailles de réduction répétées de mise au gabarit, compressions et frottements entre rejets, continuer les tailles d'entretien de réduction - fourches à écorce incluse entre rejets - qui sur une branche	2		ND					1			
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	49	0		Tilia platyphyllos	25	10	3	5	3	1	2	1	1	1	Arbre taillé en rideau, tailles de réduction répétées de mise au gabarit, compressions et frottements entre rejets, continuer les tailles d'entretien de réduction - fourche à écorce incluse entre branches - rejets ancrés sur une tête de branche dégradée	2		ND					1			
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	50	0		Tilia platyphyllos	35	10	3	6	3	1	2	1	1	1	Arbre taillé en rideau, tailles de réduction répétées de mise au gabarit, compressions et frottements entre rejets, continuer les tailles d'entretien de réduction	2		ND					1			

Ville de Saint-Cloud - Jardin des Gâtines

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A REALISER

Date de relevé : 08-10-11-12-17/02/2021

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Site	NUMERO DU SUJET	Distance / voirie	Distance / bâti	GENRE ESPECE	Diamètre du tronc	Hauteur totale	Longueur couronne	Largeur couronne	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GENERAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V	
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	51	0		Tilia platyphyllos	30	10	3	5	3	1	2	1	2	1	Arbre taillé en rideau, tailles de réduction répétées de mise au gabarit, compressions et frottements entre rejets, continuer les tailles d'entretien de réduction	3		ND									
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	52	0		Tilia platyphyllos	35	10	3	5	3	1	2	1	1	1	Arbre taillé en rideau, tailles de réduction répétées de mise au gabarit, compressions et frottements entre rejets, continuer les tailles d'entretien de réduction - fourche à écorce incluse entre 2 branches - rejets ancrés sur tête de branche dégradée	2		ND				1					
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	53	0		Tilia platyphyllos	30	10	3	4	3	1	2	1	1	1	Arbre taillé en rideau, tailles de réduction répétées de mise au gabarit, compressions et frottements entre rejets, continuer les tailles d'entretien de réduction - frottement avec une branche du sujet n°52	2		ND				1					
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	54	0		Tilia platyphyllos	25	10	3	5	3	1	2	1	1	1	Arbre taillé en rideau, tailles de réduction répétées de mise au gabarit, compressions et frottements entre rejets, continuer les tailles d'entretien de réduction	2		ND				1					
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	55	0		Tilia platyphyllos	60	10	3	7	3	3	3	3	1	1	Arbre taillé en rideau, tailles de réduction répétées de mise au gabarit, compressions et frottements entre rejets, continuer les tailles d'entretien de réduction - englobement entre branches - fourches à écorce incluse entre rejets et branches - une charpentière creuse - nombreuses plaies refermées sur tronc - collet et tronc creux, sondages au collet : 7,5 cm, 10 cm, 12,5 cm et 22 cm de bois sain	3		5				1		x			

Ville de Saint-Cloud - Jardin des Gâtines

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A REALISER

Date de relevé : 08-10-11-12-17/02/2021

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Site	NUMERO DU SUJET	Distance / voirie	Distance / bâti	GENRE ESPECE	Diamètre du tronc	Hauteur totale	Longueur couronne	Largeur couronne	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GENERAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V	
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	56	0		Tilia platyphyllos	45	10	3	5	3	1	2	1	1		Arbre taillé en rideau, tailles de réduction répétées de mise au gabarit, compressions et frottements entre rejets, continuer les tailles d'entretien de réduction - fourches à écorce incluse entre rejets	2		ND									
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	57	0		Tilia platyphyllos	30	10	3	4	3	1	2	1	1		Arbre taillé en rideau, tailles de réduction répétées de mise au gabarit, compressions et frottements entre rejets, continuer les tailles d'entretien de réduction	2		ND									
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	58	0		Tilia platyphyllos	30	10	3	4	3	1	2	1	1		Arbre taillé en rideau, tailles de réduction répétées de mise au gabarit, compressions et frottements entre rejets, continuer les tailles d'entretien de réduction - fourche à écorce incluse entre branches - ancrage douteux des rejets en tête d'une branche réduite	2		ND									
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	59	0		Tilia platyphyllos	35	10	3	9	3	2	2	1	1	1	Arbre taillé en rideau, tailles de réduction répétées de mise au gabarit, compressions et frottements entre rejets, continuer les tailles d'entretien de réduction - plaie de 32cm de long pour 10cm de large sur le tronc en cours de recouvrement, bourrelets épais et actifs - ancrage douteux des rejets en tête d'une branche réduite	2		ND				1					
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	60	0		Tilia platyphyllos	35	10	3	8	3	1	2	1	1		Arbre taillé en rideau, tailles de réduction répétées de mise au gabarit, compressions et frottements entre rejets, continuer les tailles d'entretien de réduction - bois dégradé en tête de branches réduites	2		ND									

Ville de Saint-Cloud - Jardin des Gâtines

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A REALISER

Date de relevé : 08-10-11-12-17/02/2021

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Site	NUMERO DU SUJET	Distance / voirie	Distance / bâti	GENRE ESPECE	Diamètre du tronc	Hauteur totale	Longueur couronne	Largeur couronne	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GENERAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V		
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	61	0		Tilia platyphyllos	60	10	3	6	3	4	2	1	1		Arbre taillé en rideau, tailles de réduction répétées de mise au gabarit, compressions et frottements entre rejets, continuer les tailles d'entretien de réduction - large plaie d'arrachement à 2m de haut sur tronc au niveau d'un ancienne fourche à écorce incluse, creuse sur au moins 1m, sondages à 1,30 m : 4 à 14 cm de bois sain - plaie de suppression sur tronc, bourrelets épais et actifs	3		10									x	
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	62	0		Tilia platyphyllos	30	10	4	5	3	3	2	3	1		Arbre taillé en rideau, tailles de réduction répétées de mise au gabarit, compressions et frottements entre rejets, continuer les tailles d'entretien de réduction - arbre incliné - fourche à écorce incluse entre branches - cavité ouverte à 30cm du sol, remonte sur plus de 1m et descend jusqu'au collet	3		10										
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	63	0		Tilia platyphyllos	20	10	3	5	3	1	2	1	1		Arbre taillé en rideau, tailles de réduction répétées de mise au gabarit, compressions et frottements entre rejets, continuer les tailles d'entretien de réduction	2		ND										
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	64	0		Tilia platyphyllos	15	10	2	2	3	1	2	1	1		Arbre taillé en rideau, tailles de réduction répétées de mise au gabarit, compressions et frottements entre rejets, continuer les tailles d'entretien de réduction	2		ND										
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	65	0		Tilia platyphyllos	20	10	3	4	3	1	2	1	1		Arbre taillé en rideau, tailles de réduction répétées de mise au gabarit, compressions et frottements entre rejets, continuer les tailles d'entretien de réduction	2		ND										

Ville de Saint-Cloud - Jardin des Gâtines

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A REALISER

Date de relevé : 08-10-11-12-17/02/2021

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Site	NUMERO DU SUJET	Distance / voirie	Distance / bâti	GENRE ESPECE	Diamètre du tronc	Hauteur totale	Longueur couronne	Largeur couronne	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GENERAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	66	1		Tilia platyphyllos	45	10	3	8	3	1	2	3	1	1	Arbre taillé en rideau, tailles de réduction répétées de mise au gabarit, compressions et frottements entre rejets, continuer les tailles d'entretien de réduction - fourche à écorce incluse entre rejets - cavité au collet de 25cm, sondage au collet : minimum 20 à 25 cm de bois sain en périphérie	3		10					1		x	
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	67	2		Acer saccharinum	25	15	8	5	3	2	3	1	1	1	Plaies de suppression sur tronc - branches réduites avec parfois chicots en tête	3		ND								
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	68	3		Acer saccharinum	30	16	9	7	3	1	3	1	1		Silhouette dénaturée - branches anciennement réduites - compression entre branches - fourche à écorce incluse entre branches - chicots en tête des branches réduites	3		ND								
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	69	2		Acer saccharinum	35	16	8	9	3	2	3	1	1		Branches anciennement réduites avec parfois chicots en tête - plaie de suppression sur tronc à 2,5m de haut, creuse - fourche à écorce incluse entre branches - une branche creuse, la réduire	3		ND	1							
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	70	2		Robinia pseudoacacia	55	11	8	8	3	3	3	4	3	1	Anciennement réduit - plaies de suppression côté allée, pas ou peu de bourrelets - ancrage douteux des rejets sur bois dégradé - collet dégradé, cavité de 50cm, elle remonte dans le tronc	4		0								

Ville de Saint-Cloud - Jardin des Gâtines

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A REALISER

Date de relevé : 08-10-11-12-17/02/2021

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Site	NUMERO DU SUJET	Distance / voirie	Distance / bâti	GENRE ESPECE	Diamètre du tronc	Hauteur totale	Longueur couronne	Largeur couronne	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GENERAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V	
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	71	4		Robinia pseudoacacia	25	12	9	8	3	4	3	1	1	1	Silhouette dénaturée - branches anciennement réduites - ancrage douteux de certains rejets - frottement entre branches - décollement d'écorce au 3/4 du tronc - fructification du champignon Phellinus punctatus sur tronc	4		0								
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	72	2		Robinia pseudoacacia	45	14	10	9	3	1	3	1	2	1	Silhouette dénaturée - branches anciennement réduites - chicots en tête de branches réduites - plaies de suppression côté allée - ancrage des rejets douteux - fructification du champignon Phellinus punctatus sur tronc, dans une cavité à 2m de haut - faire une sélection des rejets	3		10		1						
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	73			Robinia pseudoacacia	35	13	9	6	3	3	4	3	1	1	Silhouette dénaturée - anciennement écimé et branches supprimées - fructification du champignon Phellinus punctatus sur tronc dans une cavité ouverte à 2m de haut, colonnes de bois sain de chaque côté - bois nécrosé le long du tronc depuis une plaie de suppression de branche - sondage au collet : dégradation du bois au centre	3		5			1			x		
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	74			Robinia pseudoacacia	35	13	7	8	3	3	3	2	1		Silhouette dénaturée - branches anciennement réduites - une branche dégradée à supprimer - fructification du champignon Phellinus punctatus dans une cavité sur tronc	3		10			1					
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	75			Robinia pseudoacacia	40	14	6	7	3	2	3	3	1	1	Silhouette dénaturée - anciennement écimé et branches supprimées - bois dégradé sous une plaie de suppression - fructification du champignon Phellinus punctatus sur tronc - plaie de choc du collet et jusqu'à 1m de haut, bois sain, bourrelets épais	3		5			1					

Ville de Saint-Cloud - Jardin des Gâtines

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A REALISER

Date de relevé : 08-10-11-12-17/02/2021

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Site	NUMERO DU SUJET	Distance / voirie	Distance / bâti	GENRE ESPECE	Diamètre du tronc	Hauteur totale	Longueur couronne	Largeur couronne	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GENERAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V	
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	76			Robinia pseudoacacia	50	15	9	10	3	3	3	1	1	1	Branches anciennement réduites - chicots en tête de branches réduites - décollement d'écorce	3		10				1				
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	77			Robinia pseudoacacia	45	15	9	8	3	3	3	1	1		Branches anciennement réduites - présence de chicots en tête - tronc creux à 1,8m de haut, fructification du champignon Phellinus punctatus à l'intérieur	3		5								
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	78			Corylus colurna	10	6	4	4	3	1	1	1	1		Envahi par la clématite, à supprimer	1		ND								
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	79			Corylus colurna	15	7	6	6	3	1	1	1	1			1		ND								
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	80			Cedrus L. atlantica	70	20	18	17	3	1	1	1	1	1	Anciennes plaies de remontée de couronne jusqu'à 5 m de haut	1		ND								

Ville de Saint-Cloud - Jardin des Gâtines

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A REALISER

Date de relevé : 08-10-11-12-17/02/2021

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Site	NUMERO DU SUJET	Distance / voirie	Distance / bâti	GENRE ESPECE	Diamètre du tronc	Hauteur totale	Longueur couronne	Largeur couronne	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GENERAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V	
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	81	4		Acer saccharinum	30	7	9	7	3	1	3	1	1		Silhouette dénaturée - branches réduites - ancrage des rejets douteux - chicots en tête de branches réduites - faire une sélection des rejets	3		ND		1						
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	82	1		Acer saccharinum	45	11	9	10	3	1	3	1	1		Silhouette dénaturée - branches réduites - ancrage des rejets douteux - chicots en tête de branches réduites - plaies de suppression sur tronc - faire une sélection des rejets	3		ND		1						
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	83	3		Betula pendula	30	12	10	10	3	1	2	2	1	1	Plaie d'arrachement de branche - frottement entre branches - plaie sur racine apparente	1		ND			1					
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	84	7		Populus alba	40	11	7	8	3	4	3	4	1	1	Tronc écimé à 8m de haut, nombreux rejets - fructification du champignon Fomes fomentarius à 1m de haut - cavité en bas de tronc de 15cm - collet et tronc dégradés	4		0								
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	85	6		Populus alba	45	14	11	10	3	1	3	1	1	1	Anciennement écimé et branches réduites - rejets ancrés sur bois dégradé - frottements entre branches - chicots en tête de branches réduites - fourches à écorce incluse entre rejets - dégâts sur racines apparentes	3		10		1						

Ville de Saint-Cloud - Jardin des Gâtines

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A REALISER

Date de relevé : 08-10-11-12-17/02/2021

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Site	NUMERO DU SUJET	Distance / voirie	Distance / bâti	GENRE ESPECE	Diamètre du tronc	Hauteur totale	Longueur couronne	Largeur couronne	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GENERAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V	
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	86			Tilia platyphyllos	40	16	13	12	3	1	2	1	1		Petites branches basses réduites - frottements entre branches - fourches à écorce incluse entre branches	1		ND									
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	87	3		Betula pendula	20	9	6	6	3	4	4	4	3	1	Arbre dépérissant - nombreuses branches mortes - nombreuses fructifications - fructifications du champignons Stereum hirsutum au collet et en bas de tronc	4		0									
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	88	1		Betula pendula	15	8	4	4	3	2	3	1	2	1	Arbre grêle - multiples plaies de suppression sur tronc - nombreuses branches mortes - vigueur à suivre	3		5					1				
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	89		5	Betula pendula	25	15	6	7	3	1	2	1	2	1	Plaies de suppression et de réduction parfois creuses - vigueur à suivre	3		10					1				
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	90	4		Betula pendula	25	14	6	6	3	4	4	4	3	1	Arbre dépérissant - branches anciennement réduites - plaies de suppression le long du tronc - fructifications du champignon Stereum hirsutum au collet et en bas de tronc	4		0									

Ville de Saint-Cloud - Jardin des Gâtines

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A REALISER

Date de relevé : 08-10-11-12-17/02/2021

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Site	NUMERO DU SUJET	Distance / voirie	Distance / bâti	GENRE ESPECE	Diamètre du tronc	Hauteur totale	Longueur couronne	Largeur couronne	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GENERAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V	
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	91	2		Acer negundo	20	6	6	7	3	2	2	1	1		Ancien brin supprimé - dominé par les sujets voisins - plaies de suppression	3		ND								
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	92	1		Acer negundo	30	12	7	6	3	2	2	1	1		Branches anciennement réduites - nombreux rejets sur branches et tronc - plaies de suppression sur tronc	3		ND								
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	93	1		Acer negundo	35	11	6	5	3	1	2	1	1		2 brins de 25 et 10cm de diamètre - ancien brin supprimé - plaies de suppression sur tronc - branches réduites	3		ND								
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	94	1		Acer negundo	25	9	6	5	3	2	2	1	1		Ancien brin supprimé, plaie creuse, se limite au cône d'insertion - branches réduites anciennement	3		ND								
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	95	3		Betula pendula	25	13	8	6	3	2	3	1	2	1	Plaie d'arrachement de branche - beaucoup de bois morts - ancrage douteux d'une branche - plaie de choc sur tronc à 30cm de haut - vigueur à suivre	3		10				1				

Ville de Saint-Cloud - Jardin des Gâtines

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A REALISER

Date de relevé : 08-10-11-12-17/02/2021

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Site	NUMERO DU SUJET	Distance / voirie	Distance / bâti	GENRE ESPECE	Diamètre du tronc	Hauteur totale	Longueur couronne	Largeur couronne	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GENERAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V	
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	96			Betula pendula	20	7	5	7	3	4	3	4	3	1	Arbre dépérissant - nombreuses branches mortes - fructification du champignon Stereum hirsutum au collet	4		0									
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	97			Betula pendula	30	13	6	8	3	4	3	4	3	1	Arbre dépérissant - nombreuses branches mortes - plaie d'arrachement de branche - fructification du champignon Stereum hirsutum au collet et bas de tronc	4		0									
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	98			Betula pendula	15	6	5	7	3	4	3	4	3		Arbre dépérissant et dominé - fructification du champignon Stereum hirsutum au collet	4		0									
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	99	5		Acer pseudoplatanus	65	17	9	11	3	1	3	1	1	1	Nombreuses plaies de suppression et de réduction, bourrelets actifs - chicots en tête de branches réduites - plaies sur racines apparentes	3		ND					1				
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	100	3		Acer pseudoplatanus	40	14	6	4	3	1	3	1	1	1	Nombreuses plaies de suppression et de réduction, bourrelets actifs - chicots en tête de branches réduites - têtes de branches dégradées - faire une taille de sélection des rejets dans 2 ans	3		ND									

Ville de Saint-Cloud - Jardin des Gâtines

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A REALISER

Date de relevé : 08-10-11-12-17/02/2021

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Site	NUMERO DU SUJET	Distance / voirie	Distance / bâti	GENRE ESPECE	Diamètre du tronc	Hauteur totale	Longueur couronne	Largeur couronne	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GENERAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V	
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	101	3		Acer pseudoplatanus	50	15	6	5	3	1	3	1	1		Silhouette dénaturée - branches anciennement réduites il y a 2 ou 3 ans - chicots en tête de branches réduites - frottement entre rejets - faire une taille de sélection des rejets dans 2 ans	3		ND									
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	102	3		Acer pseudoplatanus	40	15	5	5	3	1	3	1	1		Silhouette dénaturée - branches anciennement réduites - chicots en tête de branches réduites - têtes réduites dégradées - plaies sur racines apparentes - faire une taille de sélection des rejets dans 2 ans	3		ND									
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	103	3		Acer pseudoplatanus	55	12	5	5	3	3	3	1	1		Arbre mutilé - tronc écimé à 7 m - branches anciennement réduites - chicots en tête de branches réduites - fructification du champignon Trametes gibbosa à 7 m sur tronc - plaies sur racines apparentes	4		0									
Jardin des Gâtines avenue André Chevrillon	104		4	Acer negundo	60	9	7	9	3	1	3	1	1		3 brins de 35, 15 et 10 cm de diamètre - branches réduites à environ 4 m de haut - nombreux rejets - supprimer les branches côté bâti	2		ND		1							

## **ANNEXE 2**

**PLAN DE LOCALISATION DES ARBRES**



JARDIN DE LA GATINE

PLAN DE RECOLEMENT  
DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT

Boulevard André Chevillon

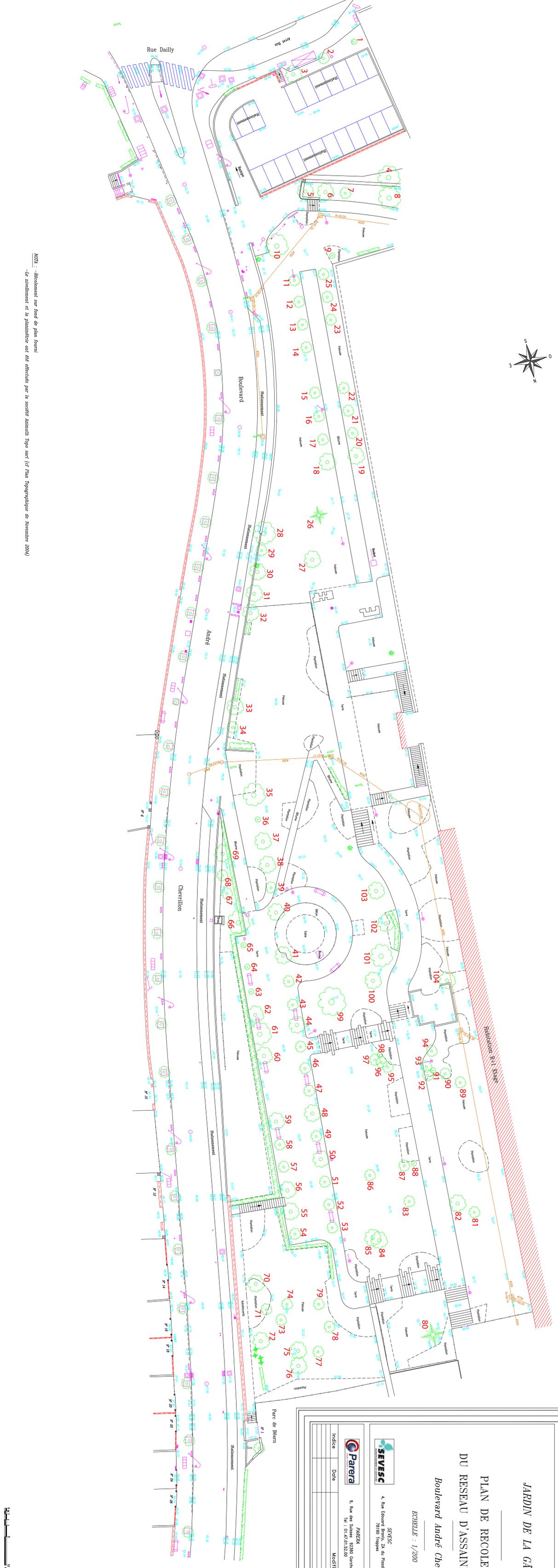
ECHELLE : 1/200

SEVESC  
4, Rue Edouard  
78390 Trappes

PARERA  
9, Rue des Sables 92380 Garches  
Tél : 01.47.01.32.00

Index	Date	Modifications

DOSSIER : 2013  
DECEMBRE 2009



NOTA : - Récollement sur fond de plan fourni  
- Le nivellement et la géométrie ont été effectués par la société Amanté Topo sncf (cf Plan Topographique de Novembre 2004)

